

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale. Editions: quotidienne and hebdomadaire.

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, vendredi 10 juillet 1925

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE : Main 7460 Service de nuit : Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Quelques points d'interrogation

M. Franço et la Commission des salaires raisonnables - A propos de la Chute-à-Caron et de La Grande Décharge.

L'Action catholique (numéro du 9 juin) nous apporte ce matin la note suivante :

EST-IL NOMME ?

La Patrie de mardi nous annonçait que M. Gustave Franço, rédacteur-propriétaire du Monde Ouvrier, organe des syndicats neutres, vient d'être nommé président de la Commission des salaires minima. Et elle présentait au nouveau président ses félicitations d'usage. Nous avons communiqué cette nouvelle aux chefs des syndicats catholiques aussi fort intéressés à l'affaire qui nous ont dit posséder des renseignements très récents leur affirmant que cette nomination n'était pas encore faite. La commission elle-même ne serait pas non plus formée. Apparemment, du moins, cette nomination ne paraît pas encore très officielle.

Cette note, fort élogieuse, de la Patrie, qui profitait de l'occasion pour rappeler que M. Franço fut pendant plusieurs années attaché à son personnel, avait été précédée, samedi dernier, d'un long article-nouvelle de la Gazette, encore plus élogieux pour M. Franço.

Tout ceci permet bien de croire que la Patrie et la Gazette verraient d'un fort bon oeil le choix de M. Franço, mais ne règle pas le point que soulève l'Action catholique.

Autre point d'interrogation, qui porte sur un sujet assez différent.

On a beaucoup parlé depuis quelque temps de la Chute-à-Caron, qui sera prochainement, affirme-t-on, le centre d'une très grosse industrie. On ajoute même que les lanceurs de l'affaire se proposent de développer là plus d'un demi-million de chevaux-vapeur.

Avec un certain nombre de gens, nous serions curieux de savoir ce qu'a rapporté directement à la province jusqu'ici la concession de cette Chute-à-Caron.

En ouvrant, à la page 20, le Tableau des Forces hydrauliques concédées par la province de Québec du 1er juillet 1867 au 30 juin 1923 (Deuxième édition revue et augmentée, Québec, 1923, publication no 10 du Service Hydraulique de la province), nous tombons sur les indications suivantes :

Nos - 12. Date des concessions: 22 juin 1900. Désignation: Rivière Saguenay. - Forces hydrauliques de la rivière Saguenay, à partir de la Chute-à-Caron jusqu'à la ligne de division entre les cantons de Taché et de Delisle (Iles et terrains inclus).

Noms des concessionnaires: B.-A. Scott. Puissance approximative mentionnée lors de la concession: 200,000.

Conditions des concessions: Conditions: - L'acquéreur devra dépenser \$1,000,000 d'ici à 3 ans pour l'aménagement des forces hydrauliques. Pénalité de \$6,000 si cette condition n'est pas remplie.

Le tout accompagné de notes qui indiquent que la transaction a été opérée par un acte notarié en date du 22 juin 1900, fait devant Mre Joseph Allaire, qu'une pénalité de \$6,000 a été payée le 6 juin 1903 et que des "lettres patentes" ont été émises le 4 août 1903, en faveur de l'Oyamel Company.

A la page précédente, 19, de la même brochure, on voit, sous le numéro 8, qu'à la date du 20 décembre 1899, "le lit de la rivière Saguenay avec forces hydrauliques, depuis la rivière Shipshaw jusqu'en amont de la Chute-à-Caron", dont l'on estimait alors à 100,000 chevaux-vapeur la "puissance approximative", a été concédé à M. Thomas-L. Wilson au prix de \$3,000 et aux conditions suivantes: "L'acquéreur s'engage à dépenser \$300,000.00 dans l'espace de 4 ans pour l'aménagement des forces hydrauliques. Pénalité de \$7,000 si les conditions ne sont pas remplies." La pièce ajoute qu'un acte de vente notarié a été fait le 1er février 1900, devant Mre Joseph Allaire et que la pénalité de \$7,000 a été payée.

Si, comme on nous l'affirme, il faut, lorsqu'on parle présentement de la Chute-à-Caron, penser à ces deux concessions, nous trouverions donc, pour l'ensemble, en face d'une recette de \$22,000 pour le prix de vente et \$7,000 pour la pénalité du no 8; \$6,000 pour le prix de vente et \$6,000 pour la pénalité du no 12).

Est-ce là tout ce que la province a retiré des deux concessions? Et, dans la négative, qu'y faut-il ajouter?

Le no 11 (il s'agit cette fois des forces hydrauliques de la Grande Décharge, où le syndicat Duke-Price fait aujourd'hui de gros travaux) suscite une question du même genre.

Nous y voyons en effet que ces forces, ainsi décrites: "Rivière Saguenay; Forces hydrauliques de la Grande Décharge, à partir du Lac-Saint-Jean jusqu'à la ligne de division des cantons de Taché et de Delisle (Iles et terrains non compris)", dont la "puissance approximative" était alors fixée à 200,000 chevaux-vapeur, ont été vendues à M. L.-T. Haggin, le 22 juin 1900 (par acte notarié du même jour, fait devant Mre Jos. Allaire), aux conditions suivantes: "L'acquéreur devra dépenser \$500,000 d'ici à 4 ans pour aménager les forces hydrauliques. Pénalité de \$9,000 si cette condition n'est pas remplie", et que l'acquéreur a payé le 6 juin 1903 cette pénalité de \$9,000.

Ce montant de \$18,000 (prix de vente et pénalité), le seul qui paraisse figurer au tableau, représente-t-il tout ce que la province a touché pour cette concession.

Dans la négative, qu'y faut-il ajouter?

Nous posons simplement des questions. Nous nous empresserons de publier les réponses qu'on voudra bien y donner.

Omer HEROUX.

Billet du soir

L'athlétisme politique

Les moralistes grincheux ne cessent de gémir sur l'humanité, ses erreurs, sa corruption et ses infamies. C'est d'ailleurs leur jolote de déguiser le prochain dans du vinaigre, de le chinier, le ratissier, et croquer qu'ils seraient bien maris si jamais le monde s'avisaient d'aller dans le bon sens.

fouir et me perdre dans une longue rêverie et je préfère mille fois les doux plaisirs de la table et de la promenade à travers champs, aux bonds désordonnés et aux luttes éreintantes.

Un annonceur répond tout de suite à notre invitation

Pour accompagner les carnets de Villemare et frères, la librairie Pépin nous adresse 400 crayons de la marque Dollard - Le directeur de la maison vient avec nous en Ontario - L'utilisation des carnets de voyage - Brèves réminiscences sur la région que nous visitons - Un beau parc - Quelques renseignements utiles sur le train - Tous les confort et même tous les luxes - L'organisation du C. N. R.

Ce n'est qu'avant-hier que nous parlions des cadeaux faits l'an dernier par d'importantes maisons de commerce aux voyageurs du Devoir.

Dés hier, M. Eugène Pépin, de la Librairie Pépin, limitée, qui nous accompagne personnellement en Ontario, nous annonçait l'envoi de deux grosses trois quarts de crayons de la marque Dollard pour accompagner les carnets de Villemare & Frère.

Voilà donc nos voyageurs bien munis pour faire des notes de leur itinéraire. Les occasions ne manquent pas d'utiliser le carnet que M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s., exhibait à la première séance cinématographique qui a suivi le voyage en Acadie.

UNE REGION FRANÇAISE

Nous traverserons, en effet, une région française, tout aussi française que l'était l'Acadie et où les traces sont plus visibles encore, car il y a dans le pays d'Ontario, ainsi que l'ont démontré les brèves notes que nous avons publiées jusqu'ici, une profusion de monuments élevés à la glorification des pionniers du Canada français. On en inaugurerait un à l'ouest, ce découvreur du Mississippi, peu de jours avant notre passage à Sarnia. Les autorités de la ville nous écrivent d'y prolonger notre séjour. Nous ne le pourrions peut-être pas, mais il faut quand même marquer l'amabilité que comporte l'invitation.

LE CROCHET DU COTE DE SARNIA

C'est là l'une des jolies étapes du voyage que le crochet que nous faisons dans la direction de Sarnia. Nos voyageurs auront eu tout le temps voulu pour prendre contact avec l'intéressante population de Windsor où il y a des très vieilles colonies canadiennes-françaises, et de visiter aussi les endroits intéressants au point de vue industriel. Ils pourront ensuite passer à leur fantaisie, avant la réception officielle, du côté de la frontière américaine où se déploie, près de la rivière, la magnifique ville de Detroit, française elle aussi d'origine.

LES CANADIENS DE DETROIT

Il n'y a pas qu'au seul point de vue historique que le pays soit intéressant. On y trouve aujourd'hui un groupement français très considérable. On ne s'entend guère sur le nombre, mais certains parlent de cinquante mille. Perdus d'abord dans leur entourage américain, les Canadiens français s'en dégagent peu à peu et veulent dans la grande ville de l'automobile. Les établissements Ford sont en partie du côté de la frontière canadienne et le programme en cours de la visite, si nous avons le temps (nous ferons tous nos efforts pour le trouver!). Mais du côté américain, les établissements sont singulièrement plus importants et ils ne sont pas seuls, tant s'en faut. Les Américains, qui ont le goût du pittoresque, même parfois le mauvais goût du pittoresque, ont surnommé cette ville The Automobile City. Le fait est qu'elle est notable par le nombre d'industries automobiles qu'elle y a installées. Les chevaux y sont très rares. Ils l'étaient déjà il y a près de quinze ans quand l'auteur de ces lignes visitait la région, un dimanche matin, ou, en compagnie de notre administrateur actuel, il admirait l'intéressant parc Belle-Isle; il y compta deux véhicules hippomobiles!

UN BEAU PARC ET SON HISTOIRE

Ce parc est l'un des plus beaux de toute l'Amérique. Il a cette verdure et cette fraîcheur des terres en bordure des cours d'eau que nous n'avons vues qu'à Halifax. Autrefois, l'endroit était inhabitable. Il s'y passait un petit ce que l'histoire nous raconte au sujet de l'Irlande. Les vipères l'infestaient. On eut en Amérique le malin moins heureuse dans le choix de l'agent destructeur que dans le pays celtique. Là, c'est le saint patron des Irlandais qui se chargea de la tâche promptement menée à bonne fin. On raconte qu'à Detroit, très prochainement, on débarqua des centaines de porcs noirs dans l'île. Au bout de peu de mois il ne restait plus une seule vipère, les porcs noirs ayant pour ces reptiles une diététique toute particulière à laquelle s'oppose naturellement une aversion formidable des reptiles. L'expulsion achevée, on put installer le parc magnifique que nos voyageurs admireront au passage.

LA PENINSULE CANADIENNE

Vis-à-vis la région, la péninsule est intéressante aussi au point de vue de la pomiculture. C'est l'une des régions les plus fertiles de tout le Canada. Le climat y est ordinairement délicieux, surtout à l'époque où nous devons y passer puisque c'est juste après la fin de la canicule. On y peut admirer des cultures modernes organisées avec le plus grand soin sur un sol très généreux.

Tout cela explique pourquoi nous avons prolongé le séjour en cette région qui se terminera par le bain d'air du voyage de quatre heures sur la rivière Sainte-Clair, dans l'un des magnifiques navires du Canada National. Pendant le trajet, le dîner sera servi à bord du bateau. La compagnie nous a garanti que nous trouverions un menu équivalant à celui qui doit nous être servi à bord de ses trains.

LES BAGAGES A BORD

Le bon voyageur s'encombre assez peu de bagages et il y a dans

jeunes gens prodigues de belles promesses. Un cablogramme de Paris mande en effet que de ce temps-ci il y a en France un grand nombre de jeunes filles qui, après avoir épousé des soldats américains et passé quelques mois aux Etats-Unis, sont retournées dans leur pays à la suggestion de leurs maris qui voulaient, ont-ils dit, leur donner l'occasion de revoir leurs parents, mais qui les ont abandonnés, ou les ont divorcés devant les tribunaux américains, en leur absence.

Une grande proportion des mariages de guerre furent des unions précipitées et désastrieuses; et cela explique comment il se fait aujourd'hui que les ménages déshérités et les divorcés sont plus nombreux que jamais. C'est une des mille conséquences de la grande guerre. Il n'est pas mauvais de constater une fois de plus que le proverbe *Marry in haste, repent in leisure* est une vérité en France, aux Etats-Unis et un peu partout, comme en Angleterre.

Après la forêt...

Nos champs fourrèrent-ils, avec ou après nos forêts, de quoi fabriquer le papier à journal? Il y a des années qu'on parle du papier de paille; et il existe déjà du papier de bambou, aux Indes, où il se fabrique en quantités commerciales. Le Morning Post de Londres vient de publier une édition ordinaire de son journal imprimé sur du papier de paille. Rien que dans l'Ouest canadien, il se brûle chaque année près de 7 millions de tonnes de paille susceptible d'être employée à la fabrication de papier à journal, si ce qu'en dit le Post de Londres, avec de nombreuses revues techniques, est fondé, et si cette utilisation est pratique. On peut compter cependant qu'il se passera des années avant que notre industrie du papier emploie la paille de préférence à la pâte de bois. Pourvu que nous n'attendons pas d'avoir épuisé nos forêts!

Souvenirs

En Angleterre comme au Canada, les hommes publics ont souvent eu des débuts difficiles. C'est ce que rappelle l'autre soir un ancien journaliste Irlandais très connu, T. P. O'Connor, qui fut des années durant député d'un des comtés protestants de Liverpool, bien qu'il soit Irlandais et catholique. C'était à la fin d'un dîner offert à M. MacDonald, qui fut premier ministre travailliste du Royaume-Uni, ces années-ci, et dont la carrière compte des heures et des années de travail obscur et de pauvreté véritable. "Je me rappelle, dit T. P. O'Connor, que M. MacDonald, alors qu'il était premier ministre, me rapporta un jour à Chequers avoir erré pendant plusieurs heures dans Fleet Street (c'est la rue des journaux, à Londres) avec trois sous dans sa poche et dans l'incapacité même de trouver à vendre des souvenirs." M. MacDonald, que ces souvenirs avaient mis en verve, raconta à son tour avoir vu dans une réunion publique un monsieur très bien mis et de mine presque seigneuriale, qui vint le trouver et lui dit: "Vous m'avez oublié. - Je le regrette, mais c'est vrai. - Mais ne vous rappelez-vous pas qu'il y a trente ans, vous et moi étudions ensemble et qu'un soir, comme nous nous séparions pour rentrer chacun chez nous nous mimes la main dans nos poches et trouvâmes que nous n'avions à nous deux que quatre sous, - pas de quoi prendre l'omnibus pour nous en aller à l'autre extrémité de Londres?"

G. P.

Complot chinois pour s'emparer des concessions étrangères

Des conspirateurs s'entendent avec des aviateurs russes, à Canton, pour effectuer la prise des concessions de Canton et de Hong-Kong.

Hong-Kong, 10. (S.P.A.) - Le correspondant de l'agence Reuter à Canton annonce la découverte d'un prétendu complot chinois pour tenter de capturer les concessions étrangères de Canton et de Hong-Kong. Cela serait fait avec l'assistance d'aviateurs russes.

On rapporte qu'un général chinois s'est dit capable de capturer la concession étrangère malgré les récentes fortifications qui y ont été élevées. Il a déclaré que son plan lui permet de prendre un millier de soldats en trois minutes pour envahir ce territoire. Il tient compte, assure-t-il, de l'aide que recevront les défenseurs de la concession de la part des vaisseaux de guerre qui sont dans le port.

Tous les jours, des avions survolent la concession dans le but apparent de constater les progrès des fortifications. Un service maritime irrégulier a pu être maintenu entre la concession et Hong-Kong malgré la grève des ouvriers chinois. Mais les chefs de la grève ont annoncé qu'après le 15 juillet ils empêcheront tous les navires fluviaux d'entrer dans le port. A cette date tous les ouvriers chinois auront évacué Hong-Kong.

LE MINISTRE FRANÇAIS SE RETIRE

Pékin, 10. (S.P.A.) - Le comte de Martel, ministre plénipotentiaire français en Chine, s'est retiré de la délégation diplomatique étrangère chargée de négocier un règlement de la grève de Shanghai et de difficultés qui en ont résulté.

Le ministre a expliqué sa manière d'agir en disant que le corps diplomatique et le conseil municipal de Shanghai diffèrent quant à la juridiction et aux pouvoirs de ce dernier. Il a déclaré que toute négociation sera inutile tant que cette question n'aura pas été résolue.

LES TRAITES DE LA CHINE

Paris, 10. (S.P.A.) - Le Sénat a ratifié aujourd'hui sans débat, les deux traités avec la Chine, qui furent adoptés lors de la conférence de Washington.

les wagons dits Pullman peu de place pour les loger en temps ordinaire. Ce n'est pas notre cas puisque plusieurs voyageurs occupent une section seule et que pas une seule banquette n'est occupée par plus d'un voyageur.

De plus on a, à toute heure du jour, entière facilité pour se rendre dans le fourgon à bagages où les voyageurs peuvent déposer leurs malles, mallettes, porte-bagages, etc., en toute sécurité.

LE TRAIN

En fin de chaque train se trouvera un wagon tout acier où tous les voyageurs ont accès. Ce wagon muni de radio est du dernier modèle type Fort Brabant.

Tous les wagons, sans en excepter un seul, sont en acier. Cela donne en voyage le maximum de confort comme le balotement des wagons d'acier beaucoup plus lourds que les wagons de bois est réduit au minimum.

A Detroit le train est arrêté une nuit complète, ce qui coupe à propos le voyage et permet de jouir d'un repos paisible. Rien n'empêchera non plus les voyageurs de se diriger, à leurs frais, vers les grands hôtels, soit de Detroit, soit de Windsor. (Detroit n'est qu'à trois minutes de Windsor.)

Enfin la table sera cette année comme l'année dernière de toute première classe, égale à ce que l'on peut trouver dans les meilleurs hôtels.

AVIS AUX ANNONCEURS

L'an dernier bon nombre de commerçants et d'industriels saisirent cette occasion unique de réclamer et nous adressèrent des échantillons en nombre considérable. Nos voyageurs d'Acadie promèneront le tabac Forest Frères à travers les provinces de l'Est et allumeront leurs pipes avec les allumettes Primus de la maison Chapat & Fils. Nous recombons aussi du parfum de la maison Jutras, des confiseries de chez Kerbulu & Odian, des cigarettes de l'Imperial Tobacco Company, des cigares de chez Grothé et des boissons gazeuses de Ville-lyre des PP. Jésuites, Orillia, les chutes Niagara; - le mercredi, 19; Windsor, Detroit et les environs, toute la journée et la veille; - le jeudi 20; de Windsor à Sarnia (4 heures), en bateau; - le vendredi 21; Toronto, toute la journée et la veille; - le samedi 22; de Kingston à Brockville, en bateau dans les Mille-Iles, Cornwall; - Retour à Montréal vers les 9 heures du soir.

EXEMPLE A SUIVRE

On acquitte les billets au taux d'environ mille dollars par jour depuis une semaine. Nous remercions nos voyageurs de leur empressement. Le service de la comptabilité n'aura probablement pas une seule facture à adresser. De plus on a bien voulu tenir compte de notre avis d'hier, car dans le courrier qui nous parvient depuis hier des environs de Montréal tous les chèques sont faits payables au pair. Cela ne coûte rien ou presque aux signataires et nous évite à nous-mêmes des frais et des démarches qui deviendraient tout de suite considérables, si l'on fallait les multiplier par cent ou plus.

L'ITINERAIRE

Grandes lignes de l'itinéraire: - Départ: dimanche 16 août, vers 1 h. de l'après-midi; le 16: Ottawa; le 17: Pembroke, North-Bay, Sudbury; - le mardi 18: Waubesa (endroit du mariage de M. J. Desjardins), Orillia, les chutes Niagara; - le mercredi, 19: Windsor, Detroit et les environs, toute la journée et la veille; - le jeudi 20: de Windsor à Sarnia (4 heures), en bateau; - le vendredi 21: Toronto, toute la journée et la veille; - le samedi 22: de Kingston à Brockville, en bateau dans les Mille-Iles, Cornwall; - Retour à Montréal vers les 9 heures du soir.

PRIX DES BILLETS

Tous frais compris à bord - locomotion, coucher, repas - Lit du haut: \$80.00; lit du bas: \$85.00; section, pour 1 personne: \$105.00; pour deux personnes, \$165.

Les salons et compartiments sont tous vendus. Les voyageurs qui monteront à Ottawa seront pourvus d'un billet de retour de Montréal à Ottawa, sans frais supplémentaires. Les voyageurs de Québec seront pourvus d'un billet Québec-Montréal et retour sur versement de \$8.00 (régulier: \$10.30).

Au retour, les voyageurs de la Nouvelle-Angleterre pourront prendre à Brockville, le samedi après-midi, un train qui les amènera à temps à Montréal pour correspondre avec les trains en partance pour les Etats-Unis.

LES BILLETS SONT RETENUS SUR PAIEMENT DU PRIX AU COMPLET.

S'adresser au DEVOIR, 336, Notre-Dame est, Montréal.

Le 150e anniversaire de l'indépendance

Philadelphie, 10. - La France a fait savoir aux directeurs de l'association de l'Exposition qu'elle acceptait l'invitation de participer à la célébration, l'année prochaine, de la 150e anniversaire de la signature de la Déclaration de l'Indépendance. Un cablogramme du capitaine A. C. Baker, directeur des expositions étrangères à l'Exposition, qui est en ce moment en France, annonce que la Chambre des députés a promis des crédits pour la construction d'un édifice pour les expositions internationales. La construction de ces bâtiments commencera dès que l'argent aura été voté.

La France est le premier pays étranger visité par le capitaine Baker. Il espère visiter tous les pays de l'Europe afin de leur demander de participer à l'Exposition.

L'Ocean King sera renfloué

Québec, 10. - Les employés de la maison Adolph Chevalier, qui a obtenu le contrat pour renflouer le remorqueur "Ocean King", ont procédé avec rapidité aux travaux,

et hier, les scaphandriers plaçaient la première chaîne qui servira à faire remonter le vaisseau, coulé dans 54 pieds d'eau à marée basse. Trois autres chaînes seront posées, ces jours-ci, et c'est alors que les chaînes seront placées et que commencent le travail définitif du renflouement.

Deux conseillers démissionnent

Les Trois-Rivières, 10. - MM. Amédée Deschênes et Valère Gélinas, deux conseillers de la municipalité de Charette, contre lesquels des brefs de Quo Warranto ont été émis et dont on demandait la déqualification, viennent de donner leur démission, confessant jugement et payant les frais.

LES MINEURS RECLAMENT UNE AUGMENTATION DE DIX P. C.

La conférence conjointe d'Atlantic City est sous le coup d'une vive surprise — Le représentant des compagnies conseille l'arbitrage.

Atlantic City, 10 (S.P.A.) — Au cours d'une conférence conjointe entre les représentants des compagnies et ceux de l'Union des mineurs, le président de cette dernière, au nom des mineurs d'anthracite, a demandé une augmentation des salaires au montant de 10 p.c., la perception par les compagnies des contributions que les mineurs doivent verser à l'union, un contrat de deux ans et diverses améliorations des conditions de travail. Le contrat actuel expire le 31 août.

Le président des représentants des compagnies a manifesté sa surprise en entendant ces demandes lorsque les salaires ont tendance vers la baisse. Il a déclaré que les employés sont toujours opposés à percevoir les dus à l'Union. Il a conseillé l'arbitrage et il a déclaré que les compagnies sont disposées à maintenir la présente échelle des salaires en attendant la décision d'un conseil d'arbitrage. Les mineurs n'ont pas laissé voir leur attitude.

La conférence a été ajournée sur motion de référer la question à un sous-comité de douze membres, soit six pour chacune des parties.

Le président des mineurs, M. John L. Lewis, s'est opposé à l'arbitrage parce que, pour l'ouvrier, c'est déléguer à d'autres son droit à la détermination personnelle. L'ouvrier doit avoir le droit de fixer lui-même le prix de ses services.

M. Warriner a averti les mineurs que le charbon, comme les autres commodités, est soumis à la concurrence et que si les prix de vente deviennent trop élevés, les consommateurs se verraient forcés de chercher d'autres moyens de chauffage.

MUSSOLINI A LA MAIN HEUREUSE

Le choix des MM. Volpi et Belluzzo comme ministres produit une bonne impression.

Rome, 10 (S.P.A.) — M. Mussolini a créé une très bonne impression en nommant MM. Volpi et Belluzzo membres de son cabinet et aucune critique ne s'est fait entendre, pas même dans les camps oppositionnistes. Ces nominations ont même influé sur les cours de la Bourse qui ont manifesté une tendance vers la hausse.

Le comte Volpi s'est créé une haute réputation comme homme d'affaires, financier et diplomate. Il a amassé une grande fortune dans l'industrie hydroélectrique. Parce qu'il connaissait bien les peuples méditerranéens avec lesquels il avait fait le commerce pendant de nombreuses années, il fut choisi comme l'un des négociateurs du traité de paix avec la Turquie.

Le professeur Belluzzo est un ingénieur renommé pour les travaux qu'il a publiés et pour les perfectionnements qu'il a apportés à certaines armes pendant la guerre.

Réunion d'anciens élèves à Norton Mills

St-Hyacinthe, 10. (D.N.C.) — Le convention des anciens élèves du cours 1904-1912, du séminaire de St-Hyacinthe, a eu lieu dimanche à Norton Mills, Vt. Les membres du convention ont été les hôtes de M. l'abbé Raymond Blais, curé de Norton Mills, un ancien élève.

Ceux qui assistaient au convention, étaient MM. les abbés Herman Hébert et Auguste Lévesque, du séminaire de St-Hyacinthe; Conrad Maurice, vicaire à St-Pie de Bagot; Omer Beauregard, vicaire à Sorel; Léon Sénécal, de Belleil; M. Ernest-O. Picard, agent de billets pour le C.N.R., de St-Hyacinthe, et M. T. Adélar Fontaine, avocat, du même endroit. Léo Beauregard, banquier, de Waterloo; Oscar Larose, notaire, de Montréal; Eugène Léveillé, notaire, de Farnham; Fortin Fortin, notaire de Bedford; E. St-Jacques, courtier, de Montréal; Camille Martel, marchand de Montréal et J. St-Pierre, notaire, de Granby.

M. le chanoine P.-S. Desranleau, chancelier du diocèse, et M. l'abbé Hector Morin, deux anciens professeurs, assistaient également.

Les revenus ont augmenté

Les Trois-Rivières, 10. (D.N.C.) — Le dernier trimestre des douanes et de l'accise dans notre ville a donné d'excellents résultats comparés à ceux de la période correspondante de l'année dernière. Les revenus de ce trimestre ont été de \$303,794.55, contre \$140,512.69 l'an dernier. L'augmentation a donc été de \$163,281.86.

Cette forte augmentation est attribuée à la construction intensive qui se fait dans notre ville. Nos papeteries ont commencé à recevoir leurs machines à papier qu'elles installent dans leurs annexes et les droits sur ces machines ont fortement contribué à l'augmentation du revenu des douanes.

La route Rimouski-Matapédia

Québec, 10. — M. Jos. Dufour, député de Matapédia, était de passage à Québec hier et aujourd'hui et a déclaré que les travaux sur la route Rimouski-Matapédia avancent rapidement. Les ouvriers font actuellement la section de Ste-Florence à Ste-Angele, et toute la route sera terminée en septembre prochain. Un pont sera érigé à Caucaspal cet été.

Ordinations à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 10. (D.N.C.) — Les ordinations de cet été, pour le diocèse de St-Hyacinthe, auront lieu samedi, 25 juillet prochain. Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, confèrera le sacerdoce à cinq nouveaux prêtres: MM. les abbés Léon Gaucher, de La Providence; Joseph Martel, de St-Pie de Bagot; Armand Brouillard, de St-Joseph d'Yamaska; François Leblanc, de St-Jude et Arthur Proulx, de St-Aimé sur Richelieu.

M. l'abbé Ovide Fournier, du séminaire de St-Hyacinthe, a été ordonné dimanche dernier à Waterloo, sa paroisse natale, par Mgr Decelles, de St-Hyacinthe.

La Société Coopérative de Frais Funéraires

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires EST 1235 342, RUE SAINTE-CATHERINE EST

LES OFFICIERS DE LA "VILLE D'YS"

LA VILLE LES REÇOIT A UN DINNER, HIER SOIR, AU CLUB ST-DENIS — M. SAVARI PRÉSIDENT A LA PLACE DU MAIRE.

La ville de Montréal a donné, hier soir, au club Saint-Denis, un banquet en l'honneur des officiers de la Ville d'Ys. L'échevin J.-A. Savard, maire suppléant, présidait. Il souhaita la bienvenue aux marins et invita M. Fernand Rinfret à se faire l'interprète de tous les convives.

Le député de Saint-Jacques exprime sa satisfaction de se retrouver au milieu de tant de français et d'amis sincères de la France. Il ajoute que lorsque nous voyons un navire français sillonner le Saint-Laurent, nous en sommes fiers, parce que nous comprenons que ce fleuve constitue pour nous une avenue importante vers le progrès et la prospérité.

M. Rinfret se demande si la province de Québec ne peut être considérée comme une véritable province de France. Il signale les points d'analogie entre les deux pays. En terminant, le député de Saint-Jacques rend hommage au consul général de France, le baron de Vitrolles, dont il fait l'éloge.

Le commandant Perrier, touché de l'accueil bienveillant et chaleureux qu'on lui fait, déclare qu'il se sent en famille au milieu des Canadiens français. Le commandant de la Ville d'Ys ne cache pas son étonnement de voir qu'on apprécie tant ici la culture française et qu'on parle si bien la langue française.

M. J. A. Beaudry, président du club, déclare que le club Saint-Denis est sympathique aux visiteurs de France qui arrivent à Montréal. M. le baron de Vitrolles, a aussi adressé la parole.

Hier après-midi, le commandant et les officiers de la Ville d'Ys ont été les hôtes de l'Union Nationale Française.

Le commissaire se montre éloquent

LE PILOTE DU "CANADIAN CARRIER" N'EST PAS TENU RESPONSABLE DE L'ÉCHOUEMENT DU NAVIRE. LE COMMANDANT EST EXONERÉ

Après enquête sur l'échouement du "Canadian Carrier", le commissaire du gouvernement canadien aux enquêtes maritimes a exonéré le commandant de ce navire et a décidé de ne pas annuler le permis du pilote parce que l'accident était en partie attribuable à des circonstances incontrôlables. Le "Canadian Carrier" s'est échoué au large du Cap Santé, le 20 juin dernier, et a reçu de sérieuses avaries.

Dans son témoignage, le commandant du "Canadian Carrier" a dit que la pluie abondante qui tombait au moment de l'accident n'avait pas obscurci la lumière du phare de Portneuf. Dans le sien, le pilote affirme, au contraire, que la pluie a dérobé la lumière du phare à sa vue pendant plusieurs minutes. Le commissaire a accepté le témoignage du commandant du navire, le capitaine Roland Forbes, et a rejeté celui du pilote Bouillé.

Tenant compte de l'excellent état de services de ce pilote et aussi des circonstances qui rendaient l'accident quasi-inévitable, il s'est contenté de lui faire une admonition.

Le commissaire aux enquêtes maritimes, le capitaine L. A. Demers, avait comme assesseurs le capitaine Charles Lapiere et le capitaine J.-P. Dufour, adjoint au maître du port de Montréal.

La lutte sera vive aux Trois-Rivières

LE MAIRE BETTEZ AURA UN ADVERSAIRE DANS LA PERSONNE DE M. J.-F. BELLEFEUILLE

Les Trois-Rivières, 10. (D.N.C.) — Notre ville est assurée d'avoir une des luttes municipales les plus contestées de son histoire. Le maire Bettez a déposé son bulletin de présentation. Autour de sa candidature, viennent de se rallier MM. J.-A. Lambert, L. Madore et L. Magagnoli.

Des négociations se poursuivent activement chez leurs adversaires pour en venir à une entente et former un autre groupe mixte, composé de candidats soit libéraux soit conservateurs. Elles sont sur le point d'aboutir.

Le candidat à la mairie contre le maire Bettez sera, semble-t-il, M. J.-F. Bellefeuille. Son ticket se composera de l'échevin J.-D. Lonpron, et de MM. A. Gravel et Donat Gauthier.

Jusqu'ici une seule candidature indépendante est sur les rangs, c'est celle de M. Robert Ryan, qui a fait durant plusieurs années partie du conseil municipal de notre ville.

C'est l'opinion dans les milieux bien informés qu'il y aura au moins une dizaine de candidatures à l'échevinage lundi prochain.

La candidature à la mairie contre le maire Bettez a été offerte à M. le notaire J.-A. Lemire et à M. Adélar Provencher, protonotaire, mais l'un et l'autre ont refusé d'accepter.

Parmi les autres candidatures mentionnées pour l'échevinage sont celles de MM. Sévère Descôteaux et Ovide Garceau. On fait actuellement signer un bulletin de présentation pour le premier, mais il persiste à déclarer qu'il ne sera pas candidat.

Des femmes d'affaires de Chicago

Un groupe de 175 délégués de la National Federation of Business and Professional Women's Club sont parties de Chicago ce matin par convoi spécial du chemin de fer National du Canada pour se rendre à Kingston où elles s'embarqueront sur un des bateaux de la Canada Steamship jusqu'à Montréal. Dimanche, à 2 heures de l'après-midi, elles prendront place sur un convoi spécial du chemin de fer National du Canada qui les conduira à Portland.

A SAINT-SIMON

Saint-Hyacinthe, 10. (D.N.C.) — A Saint-Simon-de-Bagot ont eu lieu les élections des commissaires d'écoles. Les commissaires sortant de charge étaient MM. Napoléon Perron et Honoré Bousquet. Les commissaires choisis par le vote furent MM. Donat Rivard, qui l'emporta sur son adversaire, Louis-H. Marotte, avec 30 voix de majorité, et Honoré Bousquet, réélu par 33 voix de majorité sur son adversaire, David Rajotte.

Le concours est complet. Il se termine le 15 Juillet Hâtez-vous! PRES DE 1500.00 EN PRIX Concours des bonnes marques et des bonnes maisons GRAND PRIX OFFERT PAR LE DEVOIR Un billet pour voyage en Ontario - \$150.00 Tous frais compris, valeur

Offre Spéciale Afin de permettre à nos jeunes lecteurs de prendre part à notre concours tout en tenant compte de la modestie de leur bourse, nous leur faisons l'offre spéciale suivante: A tous ceux qui obtiendront un nouvel abonnement de \$1.50 au DEVOIR, nous accorderons le droit d'inscription au concours. Deux abonnements de \$1.50 donneront droit à deux inscriptions; trois abonnements, à trois inscriptions et ainsi de suite. N'oubliez pas que plus nombreuses seront vos réponses au concours, plus grande sera votre chance de succès.

Les prix à gagner Classe A - \$210.50 - 10 prix Prix attribuables à ceux qui auront déchiffré UN tableau. 1er prix, offert par Versailles, Vidricaire & Boulais, une obligation de la Cie de Ciment Nationale, valeur \$100.00 2e prix, offert par l'Institut Larocque, un cours de 3 mois, valeur \$45.00 3e prix, offert par Edmond Archambault, un violon, valeur \$15.00 4e prix, offert par la Canada Steamship Line, réduction sur un billet Montréal-Chicoutimi et retour, valeur \$15.00 5e prix, comme ci-dessus \$15.00 6e prix, offert par Ed. Michaud, un chapeau, valeur \$5.00 7e prix, offert par L. Chaput & Fils, des produits Primus, valeur \$5.00 8e prix, offert par S.-L. Constant, des produits de la maison, valeur \$5.00 9e prix, offert par J.-E. Jutras, une bouteille de "Parfait Bonheur", valeur \$3.50 10e prix, offert par N.-E. Brais, un disque Pathé, valeur \$2.00

Classe B - \$270.75 - 15 prix Prix attribuables à ceux qui auront déchiffré deux tableaux. 1er prix, offert par le Crédit Canadien, une obligation, valeur \$100.00 2e prix, offert par la Montreal Light, Heat & Power, un poêle à gaz, valeur \$45.00 3e prix, offert par J.-A. Lamy Ltée, une carpe en linoléum, valeur \$18.00 4e prix, offert par R. de Meslé, examen de la vue et lunettes, valeur \$18.00 5e prix, offert par la Canada Steamship Lines, réduction sur un voyage Montréal-Chicoutimi et retour, valeur \$15.00 6e prix, comme ci-dessus \$15.00 7e prix, comme ci-dessus \$15.00 8e prix, offert par C. Deom, une collection de classiques (6 vol.), valeur \$9.00 9e prix, offert par la Slater Shoe, une paire de chaussures, valeur \$8.00 10e prix, offert par Granger Frères, des livres de la maison, valeur \$5.00 11e prix, offert par L. Chaput & Fils, des produits Primus, valeur \$5.00 12e prix, offert par S.-L. Constant, des produits de la maison, valeur \$5.00 13e prix, offert par A. Aubry & Cie, des produits de la maison, valeur \$5.00 14e prix, offert par C.-J. Grenier, une paire de gants, valeur \$4.00 15e prix, offert par Forest Frères, 2 1/2 livres de tabac, valeur \$3.25

Classe C - \$342.30 - 19 prix Prix attribuables à ceux qui auront déchiffré trois tableaux. 1er prix, offert par la Corporation des Obligations municipales, une obligation, val. \$100.00 2e prix, offert par le Dr Chouinard, un dentier complet, valeur \$50.00 3e prix, offert par Scott & Bousquet, une corbeille plaquée argent, valeur \$35.00 4e prix, offert par J.-A. Lamy Ltée, une carpe en linoléum, valeur \$18.00 5e prix, offert par la Canada Steamship Lines, réduction sur un billet Montréal-Chicoutimi, aller et retour, valeur \$15.00 6e prix, comme ci-dessus \$15.00 7e prix, offert par I. Caron & Cie, bons de pains, valeur \$5.00 8e prix, offert par Casgrain & Charbonneau, une bouteille de parfum, valeur \$5.00 9e prix, offert par J.-J. Joubert, bons de lait, valeur \$4.80 10e prix, offert par Forest Frères, 2 1/2 livres de tabac, valeur \$3.25 11e prix, comme ci-dessus \$3.25 12e prix, offert par Salada Tea, 5 livres de thé, valeur \$3.00

En quoi consiste le concours Nous avons publié quatre tableaux (les 9, 16, 23 et 30 mai) de marques de commerce et de noms de maisons d'affaires sous une forme modifiée ou mutilée. Il s'agit d'identifier ces marques et ces noms et d'en dresser la liste la plus complète possible. Ceux qui réussiront le mieux recevront les prix. Il faut dans le cas des marques donner le nom reconstitué avec le nom exact de la maison à laquelle il appartient. Exemple: Primus - L. Chaput & Fils, Limitée. Dans le cas où il s'agit simplement du nom d'une maison, il suffira de donner ce nom dans sa forme exacte. Exemple: Dupuis Frères, Limitée. Il est très important de donner le nom des marques et des maisons très exactement. Ceux qui ne possèdent pas les tableaux peuvent se les procurer au DEVOIR.

LES CONDITIONS (A LIRE ATTENTIVEMENT) 1° Ont droit de prendre part au concours: tous ceux qui paient un abonnement au DEVOIR d'au moins \$1.50 (75 sous par mois à Montréal, 50 sous par mois partout au Canada et 80 sous par mois aux États-Unis). 2° Chaque versement de \$1.50 donne droit à une réponse au concours. Ainsi un abonnement de \$3.00 donne droit à deux réponses, \$6.00 à quatre réponses et ainsi de suite. Les concurrents trouveront utile d'adresser plusieurs réponses car, dans le cas d'ex-aequo, il sera procédé à un tirage et plus nombreuses seront les réponses d'une même personne, plus nombreuses seront ses chances de succès. 3° Les abonnés réguliers (tous en dehors de Montréal) pourront prendre part au concours en joignant simplement leur bande d'adresse à leurs réponses. Les abonnés de trois mois auront droit à une réponse, ceux de six mois à deux réponses, ceux de douze mois à quatre réponses. Les abonnés en règle ont droit à une réponse pour chaque montant de \$1.50 qui reste au crédit de leur abonnement à compter du 9 mai, date de l'ouverture du concours. 4° Les lecteurs de la ville et de la banlieue, pour prendre part au concours, devront se procurer des carnets de coupons d'abonnement (en vente au DEVOIR et chez nos dépositaires) qui leur serviront à obtenir le DEVOIR chaque soir chez leur dépositaire et chez les petits vendeurs des rues. Chaque carnet de \$1.50 (abonnement de deux mois) porte un coupon donnant droit à une réponse au concours. Ce coupon devra être inclus avec la réponse. Pour ces lecteurs, comme pour les abonnés réguliers, chaque montant de \$1.50 donne droit à une réponse. 5° Afin que tout le monde puisse participer au concours, les prix seront divisés en quatre classes: Classe D - Réponses aux quatre tableaux, soit quatre réponses. Classe C - Réponses à trois tableaux, soit trois réponses. Classe B - Réponses à deux tableaux, soit deux réponses. Classe A - Réponse à un tableau, soit une réponse. Ce qui veut dire que ceux qui auront pris un abonnement de \$1.50 pourront répondre à un tableau et gagner des prix affectés à leur catégorie respective: ceux qui auront souscrit un abonnement de \$3 auront droit à deux tableaux et ainsi de suite. Il va de soi que plus les réponses seront nombreuses, plus grandes seront les chances de succès. ATTRIBUTIONS DES PRIX 1° Les prix seront décernés à ceux qui auront identifié toutes ou le plus grand nombre de marques de commerce ou de noms de maisons. A la réponse la plus complète sera attribué le premier prix et ainsi de suite. 2° Dans le cas d'ex-aequo, il sera procédé à un tirage et les prix seront attribués dans l'ordre du tirage. 3° Nul concurrent ne pourra gagner plus d'un prix. 4° La décision des juges sera finale. 5° Les employés du DEVOIR et leurs familles ne participent pas au concours. 6° Le concours se terminera le 15 juillet. Toutes les réponses déposées au DEVOIR devront être remises avant 6 heures, du soir le 15 juillet: les réponses par la poste ne devront pas porter une date d'oblitération postérieure au 15 juillet.

Le bulletin qui suit doit être envoyé au DEVOIR sans retard Bulletin d'Inscription au Concours des Bonnes Marques Date Concours le DEVOIR, Boite 4020, Montréal. Veuillez m'inscrire à votre concours des Marques de Commerce. Inclus vous trouverez \$..... en paiement de mois d'abonnement au DEVOIR qui me donnent droit à réponses au concours. Nom Profession Adresse Ville Pour s'inscrire, il faut payer un abonnement d'au moins \$1.50 (Montréal et banlieue, 75 sous par mois; Canada, 50 sous par mois; États-Unis, 80 sous par mois). Les abonnés en dehors de Montréal recevront le DEVOIR par la poste. Ceux de Montréal et de la banlieue seront pourvus de coupons qui leur permettront de prendre le DEVOIR chez leur dépositaire. Les abonnés en règle n'ont qu'à joindre leur bande d'adresse à ce bulletin pour s'inscrire au concours.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Abd-el-krim a modifié ses plans

Les troupes riffaines atteindront Fez par le nord-ouest — Le général Naulin sera à son poste dans huit jours.

Paris, 10 (S.P.A.) — Il semble que le chef riffain ait changé ses plans pour tenter d'atteindre Fez et qu'il lancera son offensive plus au nord-ouest, du côté d'Ain-Aïcha et du bas de la vallée Lébén.

Le nouveau commandant suprême des forces françaises au Maroc, le général Naulin, partira le 18 courant pour prendre son nouveau poste, soit dix jours plus tôt qu'on l'avait d'abord annoncé.

L'atmosphère politique est plus limpide maintenant que la Chambre s'est prononcée en faveur des plans de M. Painlevé pour intensifier la campagne contre Abd-el-Krim s'il refuse les termes de paix qu'on lui offrira par l'entremise de l'Espagne.

Le premier ministre a informé la Chambre que le gouvernement se propose de répandre des brochures dans les rangs riffains pour faire connaître le désir de la France de faire la paix.

Les frontières de la Pologne

Varsovie, 10 (S.P.A.) — La Russie soviétique a proposé qu'une commission russo-polonaise soit nommée pour régler les difficultés de frontières qui ont résulté des récentes arrestations d'officiers et de soldats d'un pays par des militaires de l'autre.

IL N'Y A PAS EU DE RAID

Moscou, 10 (S.P.A.) — Une dépêche à l'Agence Rosta dit que les récents rapports au sujet d'un raid russe en territoire polonais ne sont pas conformes aux faits.

La semaine dernière, des réguliers polonais ont pénétré en territoire russe et ont attaqué un poste sur la frontière de l'Ukraine. C'est ce qu'une dépêche officielle russe assure.

L'Angleterre trafique toujours

Londres, 10 (S.P.A.) — Des journaux rapportent que le représentant de la Russie soviétique, Christian Rabovsky, est revenu hier de Moscou porteur de commandes pour des maisons britanniques.

La campagne canadienne

On annonce une édition anglaise de la Campagne Canadienne du P. Adélaïde Dugré. Un maître-écrivain de Toronto, ancien étudiant des grandes universités d'Angleterre, puis attaché aux archives du gouvernement d'Ottawa et présentement professeur dans une université américaine, a demandé l'autorisation de traduire ce petit roman.

Finn, pour les petits garçons, brochure illustrée de 192 pages. Prix 60c chacune, \$1.00 pour les deux franco.

POUR GRANDES PERSONNES

- LA LAMPE ET L'ETOILE, Henriette Bezançon, 30c. LE MYSTERE DE L'HOTEL D'ERSENE, Guy Wirtz, 30c. LA FEE DU VAL ANDRE, M. de Harcourt, 30c.

PLUS SERIEUX

- LA SEVE IMMORTELLE, Laure Conan, 75c. LA CAMPAGNE CANADIENNE, Rev. P. Adélaïde Dugré, S.J., 75c. ZIGZAGS AUTOUR DE NOS PARLERS, L.-P. Geoffroy, 1.00c.

SERIEUX

- L'HISTOIRE DU CHRIST, Papini, 1.00c. APOTRES INCONNUS, R.P. Duchaussois, O.M.I., 75c. LE BOUGLIER CANADIEN-FRANCAIS, L.-J. Dabris, 75c.

LA CLEF POUR TOUS

DICTIONNAIRE LAROUSSE relié pleine toile, 1.50. Valeur de \$7.75 pour \$6.00 franco. (Tous les prix ci-dessus franco.)

Service de Librairie du "Devoir", case postale 4020, 336, Notre-Dame est, Montréal.

La nouvelle paroisse de St-Jean-Marie Vianney

A une assemblée qu'ils ont tenue à l'école Saint-François-Solano, hier soir, des francs-tenanciers de la division Parc Champlain, au nombre de cent cinquante environ, ont résolu de demander la fondation d'une nouvelle paroisse dans leur division. Le Parc Champlain compte cent soixante-douze francs-tenanciers.

Les fidèles doivent entendre la messe dans le sous-sol de l'école. A la reprise des classes, il ne leur sera probablement plus possible d'entendre la messe à cet endroit et, d'un autre côté, l'église de Saint-François-Solano est fort éloignée de ce centre.

La nouvelle paroisse portera le nom de Saint-Jean-Marie-Vianney. Elle comptera deux cent vingt et une familles.

Un typhon

Manille, 10 (S.P.A.) — Un typhon a détruit une centaine de petites maisons, dans la province de Camarines, et plus de 2,000 personnes sont sans abri. La Société locale de la croix-rouge s'organise pour venir en aide à cette population.

Commissaires d'écoles

Québec, 10 (D.N.C.) — Le conseil des ministres, à sa séance d'hier, a réélu Mgr Lagoux, P.S., curé de Saint-Roch, M. J.-E. Chapleau, aviseur légal de la cité de Québec, et M. J.-K. Léonard, commissaires d'écoles pour la ville de Québec. Il a nommé aussi M. Robert Sommerby, M.S.A., membre du conseil de l'agriculture, pour remplacer M. A.-J. Dawes, décédé.

L'entente anglo-japonaise

Tokio, 10, (S.P.A.) — Le journal Yorozu Choho croit qu'il se fait des négociations pour faire revivre l'ancienne entente anglo-japonaise. Commentaire des récentes entrevues entre le baron Shidehara, ministre des affaires étrangères, et Charles N. Elliott, ce journal dit qu'il y a progrès dans une tentative anglo-japonaise pour établir une certaine entente et une coopération similaire aux alliances pour le maintien de l'intégrité chinoise et la protection de la paix mondiale.

Ni le ministre ni l'ambassadeur n'ont voulu se prononcer au sujet de cet article, mais des personnes de leur entourage ont assuré que des négociations sont faites pour une entente en Extrême-Orient.

CHEZ LE MAGISTRAT DE POLICE

Le juge Décarie a condamné Wilfrid Cabana et Adélard Giroux, accusés de vol d'automobile dans un garage situé à l'arrière du no 154, rue Garnier, à subir leur examen volontaire le 28 juillet prochain.

Giroux a consenti à devenir témoin de la Couronne. Il a déclaré qu'il travaillait pour Cabana et qu'il louait des garages pour y placer les machines volées. Cabana, selon lui, aurait eu plusieurs permis d'auto et les plaçait sur les machines volées.

Le juge Décarie a procédé à l'enquête préliminaire d'Alfred Jean et de R. Vinet, accusés d'avoir volé l'auto de Charles Ward, 127, rue Saint-Jacques, et d'avoir vendu à Xavier Charretier, pour une somme de \$400.

Charretier a déclaré qu'il avait acheté l'auto sur la foi d'un certificat signé par un nommé Durant, 477, rue Laguchetière est. Or ce nommé Durant n'existait pas, ni même le numéro. Le juge Décarie décidera s'il doit ordonner l'examen volontaire, le 28 juillet prochain.

J. Black, coupable d'avoir fait de la vitesse automobile, a été condamné à \$15 d'amende et aux frais.

George Doyle, soldat du 24ème bataillon, a été arrêté pour ivresse et tapage dans la gare Windsor, et pour avoir attaqué un agent de police. L'enquête préliminaire aura lieu le 14 juillet.

Les enquêtes préliminaires dans les causes de Gervais, accusé d'homicide involontaire, pour la mort de Douglas Dillon, le 5 janvier dernier, et Roy Bennett, accusé d'homicide involontaire pour la mort de Paula Gaidieux, ont été remises, la première au 17 juillet et la seconde au 21 juillet.

Frank Masson a été arrêté, accusé d'un vol d'une montre de \$50 de valeur, par le S. W. F. Fynn. Frank MacMahon a été arrêté pour vol d'un poisson estimé à \$3.50, dans un wagon du Canadian National. Enquête le 17 juillet.

La Liaison Française à Prince Albert

LES VOYAGEURS RECOIVENT UN CHATELAIN ACCUEIL DE LA PART DES FRANCO-CANADIENS. Prince-Albert, 10 (De notre envoyé spécial). — Le train spécial de la Liaison française est arrivé hier soir. Les pèlerins de la Liaison ont été reçus par les personnes les plus en vue de la population canadienne-française.

Dès leur arrivée, ils se sont rendus à l'évêché, où ils ont été reçus par Mgr Brodeur, en l'absence de Sa Grandeur Mgr Prud'homme, actuellement en voyage à Rome.

Le souper fut servi dans la salle de la cathédrale; il y eut échange de discours de bienvenue et de remerciements. Après la promenade à travers les rues de la ville, les pèlerins assistèrent à un salut du très saint Sacrement, dans la cathédrale.

C'est à Prince-Albert que se publie le vaillant journal le Patriote de l'Ouest, dont on a visité les ateliers.

En partant, le lendemain matin, de Prince-Albert, le train de la Liaison française s'est dirigé vers Duke Lake, où il est arrivé, à sept heures. Ce matin, il y eut pèlerinage à la grotte de la sainte Vierge, à Saint-Laurent, suivi d'une réunion des groupes français de cette section du nord de la Saskatchewan.

A midi, il y a dîner sous la tonnelle, offerte par les autorités municipales. Après la visite de l'école industrielle, les pèlerins se rendent à l'église de Batoche, puis ils assisteront au dévoilement du monument érigé par la Commission des sites historiques pour commémorer la bataille de Batoche, pendant la rébellion des métis.

Ce soir, les pèlerins s'arrêteront à Rosthern, où ils visiteront la ferme expérimentale. De là, ils se dirigeront vers l'Alberta.

Le surplus des liqueurs

Québec, 10 (D. N. C.) — Le cabinet a commencé hier à étudier le rapport annuel 1924-25, de la Commission des liqueurs, se terminant au 30 avril dernier. Il y aurait peu de changement, parait-il, et le surplus s'élèverait à \$4,300,000.

Nouveau séisme dans le Montana

Helena, Mont., 10 (S. P. A.) — Le sud-ouest du Montana a subi un nouveau tremblement de terre, ce matin. On a surtout ressenti à Great Falls, Three Forks, Manhattan et Billings. Les pertes ne semblent pas être considérables. Les choses ont été recentrées surtout à Three Forks où ils ont duré deux minutes.

Les hôpitaux de la métropole

LE DOCTEUR BOUCHER ANALYSE LA SITUATION DES HÔPITAUX, DANS SON RAPPORT SUR L'ASSISTANCE MUNICIPALE — AUGMENTATION DES LITS

Le docteur S. Boucher, directeur du service municipal d'hygiène, dans la partie de son rapport qui traite de l'assistance municipale, décrit la situation dans laquelle se trouvent les hôpitaux de notre ville. Il signale l'augmentation du nombre de lits dans les hôpitaux et les institutions de charité par l'agrandissement ou la reconstruction de quelques établissements et la fondation de nouvelles institutions.

"Il arrive souvent qu'à certaines époques de l'année les hôpitaux généraux sont totalement remplis, continue le docteur Boucher, et il ne reste pas un seul lit disponible pour répondre aux demandes d'hospitalisation; on refuse alors un plus ou moins grand nombre de malades, qui cependant ne peuvent pas recevoir chez eux des soins suffisants; l'augmentation du nombre de lits contribuera à améliorer cette situation si toutefois elle n'y remédie pas complètement.

"La fondation d'un hôpital pour tuberculeux remplira une lacune qu'il était urgent de faire disparaître, parce qu'il n'y avait pas jusqu'ici dans le district de Montréal, d'institution pour l'hospitalisation des tuberculeux curables", dit de plus le docteur Boucher.

Le nouvel hôpital Notre-Dame, indique le rapport, comptait 157 lits dans son ancien local; cette institution en compte maintenant 260, ce qui fait 103 lits de plus.

L'hôpital Saint-Mary, rue Dorchester ouest, compte 44 lits; le Children's Memorial Hospital a maintenant 130 lits, au lieu de 106, grâce à la construction d'un étage sur l'une des ailes du bâtiment.

Le Shriners Hospital, pour enfants infirmes, avenue des Cèdres, a une cinquantaine de lits. L'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, qui dirige les Soeurs de Charité de la Providence, contiendra 800 lits pour malades, dont 400 affectés aux tuberculeux et 400 aux incurables, une fois l'édifice complètement terminé.

La ville de Montréal a réservé 200 lits dans ce dernier hôpital pour les tuberculeux pauvres de la ville.

Il y a 256 lits à l'hospice Gamelin; l'orphelinat de Notre-Dame-de-Liesse, près de la ville Saint-Laurent, doit contenir 350 lits. Cet établissement comprend deux sections: une crèche pour les enfants trouvés et un orphelinat pour les enfants âgés d'au-dessous de 6 ans.

La crèche remplira celle de la rue Guy, qui n'avait que 260 lits. Une autre partie de l'établissement destinée aux enfants âgés de 3 à 6 ans, aura une capacité de 394 lits, et remplacera l'orphelinat actuel de la rue Guy, qui ne contenait que 60 lits.

L'ancienne maison de Notre-Dame-de-Liesse peut maintenant recevoir 400 enfants. Les deux institutions des Soeurs Grises, à Notre-Dame-de-Liesse, pourront donc recevoir 1,144 enfants: orphelins, délaissés ou pauvres; nourrissons, et enfants jusqu'à l'âge de 3 ans, (350 lits); enfants de 3 à 6 ans (394 lits); enfants de 6 à 12 ans (400 lits).

Il y a aussi l'hôpital de l'institut Brachési, rue Saint-Hubert, où il y a une vingtaine de lits. A part de l'hôpital des varioleux, rue Moreau, il y a l'hôpital Saint-Paul et l'hôpital Alexandra où la ville envoie ceux qui sont atteints de maladies contagieuses. Durant l'année 1924, le nombre total de jours d'hospitalisation fut de 95,864, dont 45,075 dans l'hôpital St-Paul, et 50,789 jours dans l'hôpital Alexandra.

L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

LA LOI PROVINCIALE QUI LE PRESCRIT SERA PROCHAINEMENT PROCLAMEE ET MISE EN VIGUEUR

La Législature québécoise a adopté une loi prescrivant aux personnes préposées à l'enregistrement des naissances de transmettre chaque mois, au directeur du service provincial d'hygiène, la liste des naissances enregistrées durant le mois écoulé.

Cette loi n'entrera en vigueur qu'à une date fixée par proclamation par le lieutenant-gouverneur en conseil; ce qui n'a pas encore été fait.

"Lorsque cette loi sera mise en vigueur, remarque le docteur S. Boucher, directeur du service municipale d'hygiène, nous pourrions, avec des renseignements recueillis chaque mois, nous tenir constamment au courant de la situation pour ce qui concerne les naissances sans avoir à attendre que l'année soit entièrement écoulée.

"On doit, à l'heure actuelle, prendre dans les registres les renseignements nécessaires à la compilation de la statistique vitale et au calcul du taux de la mortalité infantile, après qu'ils ont été déposés au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure par les proposés à l'enregistrement des actes de l'état civil."

Les faillites

L'agence Dun rapporte onze faillites, avec un passif total de \$1,170,000, pour la semaine terminée le 7 juillet, dans le district de Montréal, comparativement à onze faillites également, avec un passif total de \$260,000, pour la semaine terminée le 30 juin.

La semaine dernière, le chiffre élevé du passif total s'explique par la faillite d'une compagnie immobilière, avec un passif de \$900,000.

Le départ de Mgr Turquetil

Mgr Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson, partira ce soir, à bord du Nascope, pour sa lointaine mission. Il est accompagné de deux nouveaux missionnaires: le R. P. Louis Despons, O.M.I., du diocèse de Bayeux, et le R. F. Jacques Volant, O.M.I., un Breton.

L'un des premiers actes de Mgr Turquetil, en arrivant à Chesterfield Inlet, sera de consacrer la paroisse, entièrement à sainte Thérèse, de l'Enfant-Jésus. Une Américaine qui demeure à Lisleux, Mme Post, a fait au vénérable missionnaire don d'une grande statue de la sainte.

On sait que Mgr Turquetil est originaire du diocèse de Thérèse de l'Enfant-Jésus, Bayeux.

LE CONSEIL SE PRONCERA LUNDI

Le conseil municipal tiendra sa prochaine réunion lundi prochain. Le principal article du feuilleton du jour est le règlement du lait, qui a été déposé sur le bureau, le 8 juin.

Ce projet, comme l'on sait, fut tout d'abord examiné par une commission éphémère qui en a recommandé l'adoption. Le docteur Boucher avait été chargé par l'ancienne administration municipale de soumettre un projet, qui resta sur la table.

L'administration actuelle, après en avoir pris connaissance, décida de le mettre à l'étude. C'est ce règlement que le comité exécutif soumet à l'approbation du conseil.

Le feuilleton du jour renferme aussi cinq autres projets de règlements: au sujet des affiches; inspection des placards; amendement au règlement No 752, concernant les bâtiments dans certaines parties de l'ancien quartier Notre-Dame-de-Grâce; amendement au règlement 432 concernant les taxes; restriction aux fins domiciliaires d'une partie des rues Drummond et Prince-Arthur.

Québec est exclu des statistiques

Le docteur Boucher se plaint de ce qu'il soit impossible d'obtenir des statistiques vitales sur notre province.

"L'office fédéral de la statistique, déclare-t-il, a publié depuis l'année 1922 un rapport annuel des statistiques vitales dont nous avons reçu le même rapport pour l'année 1922, et nous recevons chaque mois un rapport mensuel préliminaire. Cependant ces rapports sont incomplets parce qu'ils ne contiennent pas de renseignements sur ce qui concerne la province de Québec. Cela est dû à ce que cette province ne fait pas partie de la convention de coopération intervenue entre les diverses provinces de la Puissance du Canada et l'office fédéral de la statistique. La province de Québec est la seule des neuf provinces dont la statistique n'est pas incluse dans ce rapport.

"Qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir qu'il sera bientôt possible à la province d'entrer dans la convention, parce que nous considérons comme de la plus haute importance la possibilité de pouvoir prendre connaissance en même temps des données relatives à chaque province en particulier et au pays entier."

Le voyage de l'Université

Regina, 10. — Les voyageurs de l'Université de Montréal sont arrivés dans la capitale de la Saskatchewan à dix heures ce matin. Des représentants de l'Association des Franco-Canadiens de la Saskatchewan et de diverses autres sociétés ont reçu les voyageurs à la gare.

On fait un chaleureux accueil aux représentants de la grande université catholique et canadienne-française de la métropole du Canada. Les voyageurs se sont rendus à l'évêché pour présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Mathieu. Ils ont aussi fait la visite de la ville en automobile.

Les voyageurs de l'Université de Montréal quitteront Regina à deux heures quarante-cinq et après-midi et se rendront à Moose-Jaw, où ils arriveront à quatre heures. Ils se remettront de nouveau en route à six heures quarante. Demain ils passeront par Calgary, puis se rendront à Banff, d'où ils ne partiront que lundi matin.

Le règlement du lait

A qui va profiter le règlement du lait? A toute notre population. Le tuer, ou l'écorcher, à qui cela va-t-il profiter? A quelques personnes qui n'ont d'ailleurs qu'à se soumettre à un règlement humanitaire pour continuer leur commerce.

Cette réglementation du lait, visant surtout à des procédés de la plus élémentaire propreté, de l'hygiène la plus raisonnable, n'est pas une innovation en elle-même. Elle a fait ses preuves ailleurs, et de façon péremptoire, surtout dans les grandes centres.

Il y a longtemps qu'elle devrait exister ici, et s'il en est autrement, le directeur municipal actuel du Service d'hygiène ne peut en être tenu responsable, car il n'en est pas à ses premiers efforts.

L'opposition, à cause d'intérêts matériels, a déjà remporté des victoires (1) contre la réalisation de mesures hygiéniques élémentaires qui rangeraient Montréal tout simplement parmi les villes qui tendent à s'assainir de plus en plus.

Le comité médical.

LES BOURSES ALLEMANDES FERMENT LEURS PORTES

La nouvelle évaluation de obligations d'Etat cause une crise et provoque une vive protestation.

Berlin, 10. — La commission de la Bourse a décidé de fermer la Bourse pour protester contre la décision de la commission de réévaluation du Reichstag d'établir une différence entre les anciens et les nouveaux détenteurs d'emprunts de l'Etat en marks, et d'accorder à ces derniers une réévaluation de 2 1/2 pour cent, en comparaison de 3 1/2 pour cent, anciens souscripteurs aux emprunts.

Toutes les autres bourses allemandes ont aussi été fermées. Les banquiers et les financiers pensent en général qu'il sera impossible d'établir une pareille différence et ils croient que si on le faisait, elle nuirait beaucoup aux valeurs allemandes à l'étranger.

Il n'y a pas de panique. La fermeture de la Bourse est une simple protestation politique contre les délais du gouvernement à inaugurer un programme défini de réévaluation. Elle n'a en aucun effet sur les valeurs industrielles.

La commission de la Bourse a exprimé l'opinion que la confiance dans les emprunts allemands et les déclarations officielles du gouvernement au sujet de ces emprunts seraient ébranlées si la distinction proposée par la commission du Reichstag était adoptée.

La commission de la Bourse a décidé que jusqu'à nouvel ordre

CRISE DU CHANGE BELGE

Bruxelles, 10. — M. Albert Jansen, ministre des finances de Belgique, exposant au Sénat la situation financière du pays, a déclaré que la crise du change dont la Belgique souffre depuis deux mois, est due en partie à la pression exercée par les Etats-Unis en vue de l'ouverture de négociations concernant la consolidation de la dette.

"Après M. Jansen", la crise aurait été provoquée principalement par le manque de confiance au moment de la crise, par les difficultés de la France, et aussi par les exigences de l'Amérique, qui ont profondément ému la Belgique, et l'ont amenée à se demander comment elle arriverait jamais à satisfaire à ces demandes.

"Le gouvernement belge", dit-il, "espère que ses amis américains ne paralyseront pas les efforts humains que déploie la Belgique pour réparer les dommages causés par la grande guerre."

A LA RECHERCHE DES BOISSONS

LE GOUVERNEMENT AMERICAIN SE MONTRE EXIGEANT POUR VISITER LES NAVIRES QUI TRANSPORTENT DES LIQUEURS

Paris, 10 (S.P.A.) — M. Pierre Valude, député du Cher, rapporteur de la commission de la Chambre pour la marine marchande, a préparé un article dans lequel il affirme que le parlement français est tout disposé à donner au gouvernement des Etats-Unis le droit de visiter les navires transportant des boissons alcooliques même à quarante milles des côtes, pourvu qu'on établisse une limite.

La commission a étudié la modification du traité signé à Washington le 30 juin 1924, par le secrétaire Hughes et l'ambassadeur Justerand afin d'empêcher l'importation des boissons alcooliques. Dans ce traité, la limite du droit de visite est fixée à une distance d'une heure par bateau à vapeur. M. Valude déclare que le parlement français est prêt à étendre la limite des trois ou quatre douze milles sanctionnés par le droit international actuel, mais il insiste sur le principe d'une limite fixe.

D'après la clause d'une distance d'une heure, affirme M. Valude, les nationaux français qui pourraient avoir à contester la validité d'une visite, seraient obligés de se défendre devant les cours américaines, qui, "comme tout le monde le sait, ne sont pas tendres envers les adversaires de leurs nationaux."

L'arrivée du Montroyal

Le Montroyal, du Pacifique Canadien, est arrivé à Québec à onze heures hier soir avec plusieurs passagers.

Plusieurs paquebots sont actuellement en route pour Québec et Montréal. On signalait, à Pointe-à-la-Paix, à 8 heures 30 ce matin, l'Albatros, de la compagnie Anchor-Donaldson, hier soir, à 7 heures 55, l'Antonia, de la compagnie Cunard, à 10 heures 10, le Doric, de la compagnie White Star-Dominion, à 11 heures 15, et le signalé le 50 ce matin, on a signalé le Metagama, du Pacifique Canadien, à 11 heures 30 ce matin.

Il est reparti pour Montréal à dix heures. Ce paquebot vient de Liverpool. Il arrivera ici vers huit heures ce soir.

Le France part demain

Le paquebot France, de la Compagnie générale transatlantique, partira pour le Havre à minuit et dix dans la nuit de vendredi à samedi après n'être resté à New-York que trente-huit heures. Ce paquebot appareillera avec un nombre considérable de passagers. Parmi eux on remarque M. Charles LeNeveu, attaché commercial de France à Washington, la princesse Cantacuzene-Speransky, etc.

Incendie au collège Sainte-Marie

Un incendie a éclaté ce matin, au collège Ste-Marie, rue Bleury. Le feu a originaire dans les caves, au département de la buanderie, vers 4 heures et demie. Les pompiers ont dû travailler jusqu'à 9 heures environ pour contrôler les flammes. Une grande quantité de linge a été brûlée ou gâtée et les dommages sont très considérables quoiqu'il soit impossible à ce moment d'en fixer le montant exact.

Un autre cadavre est repêché

Québec, 10 (D.N.C.) — Le capitaine Simard, de la goélette "Bienvenue", a repêché, ce matin, près de l'île aux Grues, P. Marcoux, chauffeur à bord de l'Océan King, noyé lors du désastre du 26 juin. Le coroner Jolicoeur tiendra une enquête.

Un touriste trouve la mort

Québec, 10. — M. La Larivière, de New-York, victime d'un accident d'auto, au début de la semaine dernière, est décédé, ce matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il a succombé à une fracture du crâne.

Rapport favorable

Paris, 10, (S.P.A.) — Le comité des affaires étrangères du Sénat a fait un rapport favorable aux deux traités signés par les puissances et la Chine lors de la conférence de Washington. Le débat au Sénat aura lieu aujourd'hui.

MORT DU SENATEUR L.-D. DE VEBER

LE REPRESENTANT DE LETHBRIDGE AU SENAT MEURT A AYLMER, PRES D'OTTAWA, AU JOURD'HUI — NEUVIEME VACANCE A LA CHAMBRE HAUTE

NOTES BIOGRAPHIQUES

Descendant d'une vieille famille établie au Nouveau-Brunswick, M. L. D. De Veber naquit à Saint-Jean, le 10 février 1849, du mariage de Richard Sandys et de Carolina De Veber. Il a fait ses études au King's College, à Windsor, Nouvelle-Ecosse.

Il est ensuite dirigé vers l'Ouest, pour pratiquer sa profession à Lethbridge, Alberta, où durant vingt-neuf ans, il occupa le poste de chef du service municipal d'hygiène. En 1909, il a été élu premier président de l'Association médicale de l'Alberta méridionale.

En 1885, le sénateur De Veber a épousé Rachel Frances Ryan. Il faisait partie de l'église d'Angleterre.

Ottawa, 10. — Le Canada participera à l'exposition de la Nouvelle-Zélande et des mers du sud, qui doit être tenue à Dunedin, Nouvelle-Zélande, du 1er novembre 1925 au 30 avril 1926; il verra l'occasion de montrer les avantages des ressources naturelles de notre pays et de ses industries.

La commission d'exposition du gouvernement canadien a signé un contrat par lequel elle acquiert 24,500 pieds carrés de terrain dans la meilleure location de l'exposition et elle érigera un somptueux édifice dans lequel elle disposera de magnifiques exhibits montrant nos ressources naturelles et les produits du Dominion ainsi que les attraits de notre pays au point de vue touristique.

Les plans et disposition du pavillon canadien ont été préparés et seront surveillés dans leur exécution par M. J.-O. Turcotte, architecte de la commission d'exposition du gouvernement canadien, qui partira d'Ottawa pour la Nouvelle-Zélande vers la fin de juillet. Il revient actuellement de l'exposition de Wembley, où il a présidé à l'érection du grand pavillon canadien et à la disposition des exhibits.

Le Canada s'attend de tirer de grands avantages par sa participation à cette exposition. Quand l'exposition internationale a été tenue à Christ Church, Nouvelle-Zélande, en 1907, le Canada y a pris une part importante et le résultat a été le rapide développement de son commerce avec ce pays. Un négociant immédiatement un tarif préférentiel sur certaines marchandises canadiennes. Ce tarif est toujours en vigueur aujourd'hui. L'année dernière, les exportations canadiennes en Nouvelle-Zélande se sont chiffrées à \$12,739,620 tandis que les importations se chiffraient seulement à \$2,181,028.

Il y aura place dans le pavillon canadien pour environ 80 à 90 manufacturiers canadiens. Comme l'espace est strictement limité, les personnes intéressées devront faire leurs demandes immédiatement à la commission d'exposition du gouvernement canadien, à Ottawa.

MARCHANDISES EN CONSIGNATION

LA COUR D'APPEL STATUE, EN CETTE MATIERE DE COMMERCE, DANS LA CAUSE DE RYAN CONTRE HOULE

La Cour d'appel a rendu il y a plusieurs semaines, un jugement des plus intéressants relativement au commerce en consignation, dans la cause de Thomas H. Ryan. Ryan avait été condamné à deux ans de pénitencier pour vol de 354 boîtes de beurre propriété de Albert et E. Houle. Il avait porté la cause en appel.

Les frères Houle avaient placé 354 boîtes de beurre, d'une valeur de \$12,719 en entreposage à la Gould Cold Company. Le 9 octobre 1920, ils ont donné à Ryan la permission de travailler le beurre, de le montrer aux acheteurs et de le vendre. Ryan en a profité pour retirer de la Gould Cold Storage un reçu d'entrepôt négociable avec lequel il a emprunté de la Banque Molsons une somme de \$10,200.

Les frères Houle apprenant la chose ont ordonné à la Gould Cold Storage de ne pas livrer le beurre, mais la compagnie a répondu qu'elle n'en avait plus la possession, ayant livré un reçu d'entrepôt. Sur les entrefaites Ryan a fait faillite et la banque Molsons a fait vendre le beurre pour rentrer dans ses fonds avancés à Ryan.

Les frères Houle ont poursuivi la Gould Cold Storage, mais sans succès, en sorte qu'ils se sont trouvés à tout perdre. Ils ont fait arrêter Ryan pour vol.

La Cour d'appel a déclaré que tout probablement Ryan avait bien l'intention de rajuster ses affaires en escomptant le reçu d'entrepôt, de vendre le beurre ensuite, puis de rembourser la banque et en même temps les frères Houle. Mais le fait d'avoir escompté le reçu alors qu'il n'en avait pas le droit n'ayant pas reçu la permission des propriétaires de la marchandise alors qu'il pouvait être mis dans la position de ne plus pouvoir rembourser, était un acte frauduleux suivant la loi.

La Cour d'appel a en conséquence maintenu la sentence.

En plus de ces attractions, il y aura à 3 heures p.m., partie de bal au champ, entre les équipes McCaughan et Charbonneau et Deguiser; une magnifique coupe sera remise à l'équipe vainqueur. La coupe a été donnée par les directeurs de la Sportsmen's Card. Il y aura aussi concours de soulevé à la corde. Une coupe donnée par la maison Garon et Frères, sera remise à l'équipe triomphante.

On espère que l'assistance sera très nombreuse et que les membres sauront apprécier les efforts du comité pour faire de cet anniversaire un complet succès.

Il y aura ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n. 1, édifice des Syndicats catholiques, 655, Demontigny est, réunion régulière du conseil central des Syndicats catholiques nationaux. Rapport du comité exécutif; rapport des officiers. Plusieurs communications importantes. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

PIQUE-NIQUE DES CORDONNIERS

C'est dimanche prochain, sur le terrain de l'Hôtel-du-Nord, Bout de l'île, qu'aura lieu le grand pique-nique organisé par le Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures. Le terrain sera à la disposition des pique-niqueurs, toute la journée. C'est dire que les syndiqués et leur famille qui voudront prendre le dîner sur l'herbe seront les bienvenus. Il y a de nombreux endroits ombragés, où les excursionnistes auront tout le confort désiré. Ce pique-nique, comme on l'a déjà dit, est organisé dans le but de commémorer le deuxième anniversaire de fondation du Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures.

Contrairement à ce qui a été annoncé, les courses spéciales pour les membres et les syndiqués commenceront à midi et demi. Voici le programme des courses: 1. Course de 25 verges pour enfants des membres de moins de dix ans; 2. Course de 25 verges pour filles des membres de moins de 10 ans; 3. Course de 50 verges pour garçons des membres de moins de 16 ans; 4. Même course pour filles de moins de 16 ans; 5. Course pour les membres en règle; 6. Course pour épouses des membres en règle; 7. Course pour les membres en règle, allumant la pipe; 8. Course pour les épouses en enfant l'aiguille; 9. Courses, pour membres, chaussures lacées et délacées; 10. Course ouverte à tous, sous l'inscription; 11. Course pour garçons des membres en règle, 16 ans et au-dessous, chaussures lacées et délacées; 12. Course à 3 jambes pour membres; 13. Course pour officiers du Syndicat et du B.E.G.; 14-15. Course aux patates pour membres et leurs épouses; 16. Course dans les sacs, pour membres; 17. Trois sauts en longueur, pour membres; 18. Course ouverte à tous les amateurs, inscription, 25 sous; 19. Course pour les Syndicats; 20. Course pour les délégués au Conseil central; 21. Course pour les membres du Bureau exécutif général. Des prix magnifiques seront remis aux vainqueurs de ces courses. On peut voir ces prix qui sont maintenant exposés dans la vitrine de M. Nadeau, marchand, 828, rue Ontario est.

En plus de ces attractions, il y aura à 3 heures p.m., partie de bal au champ, entre les équipes McCaughan et Charbonneau et Deguiser; une magnifique coupe sera remise à l'équipe vainqueur. La coupe a été donnée par les directeurs de la Sportsmen's Card. Il y aura aussi concours de soulevé à la corde. Une coupe donnée par la maison Garon et Frères, sera remise à l'équipe triomphante.

On espère que l'assistance sera très nombreuse et que les membres sauront apprécier les efforts du comité pour faire de cet anniversaire un complet succès.

Il y aura ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n. 1, édifice des Syndicats catholiques, 655, Demontigny est, réunion régulière du conseil central des Syndicats catholiques nationaux. Rapport du comité exécutif; rapport des officiers. Plusieurs communications importantes. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

Le local n. 2 pour les cordonniers-machinistes du Syndicat des cordonniers s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle n. 2, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Rapport des délégués et des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires. Par ordre.

Le local n. 3, pour les cordonniers-tresseurs se réunit, ce soir, à la salle n. 3, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Rapports des comités, des délégués et de l'agent d'affaires.

Le local n. 5, pour les tailleurs de cuir se réunit ce soir, à 8 h. 11 p.m., à la salle n. 4, édifice des Syndicats, Rapports des comités, des officiers et de M. G. Laurier. Par ordre.

Le local n. 4, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est, assemblée du Syndicat catholique des charpentiers en fer. M. B. Binette donnera rapport sur les activités du travail. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Liberté complète sur un Puissant Paquebot

UNE CLASSE de CABINES

Services Maritimes du Pacifique Canadien

Les Québécois sont désappointés

Vacances triomphales

CONSEIL CENTRAL

SYNDICAT DES CORDONNIERS

CHARPENTIERS EN FER

La juridiction de M. Cusson comme recorder

250 enfants émigrent en Australie

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

CARTIER ET BARCELO AVOCATS

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

JEAN-C. MARTINEAU AVOCAT ET PROCUREUR

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R. AVOCAT ET PROCUREUR

RELEURS ET REGLEURS

RELEURS & REGLEURS

La pêche au saumon

Le plus grand Succès de l'Année

VOYAGE du "DEVOIR" chez nos frères ontariens

PRIX DES BILLETS

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL COMPTABLES INCORPORÉS

P.-A. GAGNON COMPTABLE LICENCIÉ

Normandin & DesRosiers Courtiers en Assurances

INSTITUT LAROCHE ENRG. Cours classique — Brevets Cours commercial

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

PETITES AFFICHES

Tarif

TRANSPORT

COLLEGE DE BARBER

CHAMBRE ET PENSION

GLACIERES

VETEMENTS

MEUBLES ET POELES

MEUBLES

MEUBLES

MEUBLES

M. Boucher veut des infirmières

LE DIRECTEUR DU SERVICE MUNICIPAL D'HYGIENE SE PLAINT DE L'INSUFFISANCE DES GARDES-MALADES POUR L'INSPECTION DES ECOLES ET LES GOUTTES DE LAIT

Le docteur S. Boucher, directeur du service d'hygiène, se plaint dans son rapport annuel que le nombre des infirmières de la division de l'hygiène de l'enfance soit insuffisant pour la somme d'ouvrage à faire dans l'inspection médicale des écoles et dans les consultations pour nourrissons.

Il donne les explications suivantes: "En effet, il y a 247 écoles fréquentées par 120,000 enfants, et 14 consultations qui fonctionnent durant l'année entière.

Durant l'année 1924, le personnel n'a pas dépassé 32 infirmières et compris l'infirmière en chef, et la plupart du temps, à cause des démissions ou de l'absence pour cause de maladie, il n'y en avait pas plus que 28 à l'ouvrage, y compris l'infirmière en chef.

Je crois devoir exprimer l'espérance que leur nombre, qui d'après le budget voté doit être de 36, sera mis au complet pour l'année 1925, et en outre que la demande que j'ai faite de l'augmenter à 44 sera agréée par les administrateurs de la cité afin de pouvoir atteindre graduellement d'ici quelques années au moins le minimum du nombre requis.

Pour faire un travail suffisant, il faudrait au moins 62 infirmières pour les écoles seulement, et 15 infirmières pour les consultations de nourrissons.

Le docteur Boucher note qu'au cours de l'année 1924 on a fourni aux infirmières un costume joli et convenable, "qui leur donne plus d'autorité et impose le respect, en même temps qu'il développe un sentiment de dignité personnelle et de responsabilité."

Parlant de la nécessité de l'infirmière dans les services d'hygiène publique, le docteur dit: "Sans infirmière visiteuse, l'inspection médicale des écoles, les consultations de nourrissons, les cliniques pour tuberculeux, la surveillance des maisons en quarantaine ne peuvent faire espérer que bien peu de résultats".

Une bonne infirmière doit posséder deux qualités essentielles: le dévouement et la formation professionnelle.

Le rapport note qu'il "faut fournir aux gardes-malades, qui veulent devenir infirmières-hygénistes, le moyen d'acquiescer dans une institution bien ordonnée les connaissances spéciales qui servent de fondement à l'efficacité de leur travail."

En terminant, le directeur du service d'hygiène espère "que bientôt l'état des finances de la ville sera suffisamment amélioré pour que les administrateurs puissent fournir au service d'hygiène un personnel dans la division de l'hygiène de l'enfance dont le nombre des membres sera plus en rapport avec la somme de travail à accomplir."

LETRES DE FADETTE
3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série 80c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Nos universitaires sont bien reçus

WINNIPEG ET SAINT-BONIFACE FONT UNE RECEPTION OFFICIELLE AUX VOYAGEURS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Winnipeg, 10 (Spécial au Devoir). — Après un superbe voyage de deux jours à travers les vastes régions boisées du Nouvel Ontario et du nord du lac Supérieur, le train spécial de l'Université de Montréal est entré en gare de Winnipeg à 10.30 ce matin. Une foule nombreuse de citoyens de la capitale du Manitoba et de St-Boniface, sa voisine, attendaient les excursionnistes à leur arrivée.

Les voyageurs ont monté en automobile, pour se diriger d'abord vers l'hôtel de ville de Winnipeg, où le maire Ralph Webb les a reçus d'une façon toute courtoise. Il eut un mot de bienvenue pour chacun et se déclara enchanté de voir un contingent de Canadiens français aussi nombreux et aussi distingués venir dans l'Ouest pour en admirer les beautés et y étudier les conditions.

Après la signature du livre d'Or réservé aux personnages de marque, les visiteurs partirent pour une randonnée à travers le quartier des affaires et la section résidentielle de Winnipeg, jusqu'au magnifique Parc Assiniboine, où la main de l'homme a fait d'un bout de la prairie déserte un véritable petit paradis de verdure et de fleurs.

Au retour vers l'hôtel Royal-Alexandra les voyageurs ont pris le dîner, puis ils ont visité le majestueux palais législatif, dont la construction, il n'y a pas très longtemps, fut la cause d'un scandale administratif dont on parle encore au Manitoba. C'est un édifice aux gigantesques proportions et d'une beauté architecturale qui s'impose.

Le premier ministre Bracken y attendait les voyageurs de l'Est, il leur a dit quelques mots de bienvenue et leur a souhaité une heureuse continuation de leur voyage. Le recteur McLean, de l'Université du Manitoba, a prononcé aussi quelques paroles auxquelles a répondu Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal.

Dans l'après-midi, l'on se rendit, toujours en auto, à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, où furent prononcés quelques discours de bienvenue. Le maire G. R. Swann, le magistrat Lacerte, le maire Charles Duquette et M. Patenaude ont été les principaux orateurs. On a fait ensuite une visite de la métropole canadienne-française du Manitoba et de ses environs. Le soir, banquet à l'hôtel Royal-Alexandra, puis à 11.30 du soir, le train partit pour Regina, où les excursionnistes seront encore l'objet d'une chaleureuse réception.

Le voyage de l'Université de Montréal s'annonce jusqu'ici sous les plus heureux auspices et tout fait prévoir que cette longue randonnée qui amènera nos compatriotes jusque sur les côtes de l'Océan Pacifique, portera ses fruits.

Exposition de peintures

Paris, 10, (S.P.A.). — La deuxième session du Salon organisé par les deux principales sociétés d'art françaises, communément connues comme l'ancien et le nouveau Salons, s'est ouverte hier au Palais des Tuileries. La qualité générale des expositions est élevée, mais il n'y a rien de sensationnel.

Parmi les plus saisissants exhibits on trouve un portrait du maréchal Foch par le peintre polonais Czedeckowski, l'une des meilleures études du maréchal dont on ne compte plus les portraits.

LE RADIO

POSTE CFCF, MONTREAL

Le poste de radio Marconi donnera ce soir le programme suivant: 7 heures. — Contes en français et en anglais. 7 h. 30. — Programme de musique classique. 10 h. 30. — Programme de musique populaire de danse.

POSTE CNRA, MONTON, N.B.

Ce soir, à huit heures: Demi-heure des enfants par Tante Ida. Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. Programme musical exécuté par l'orchestre de Pictou, N.-E., du Chemin de fer national du Canada, sous la direction de J. R. Pringle. Programme de musique populaire de danse par l'orchestre du poste CNRA.

La Gaspésie connaît la prospérité

Québec, 10, (D.N.C.). — De retour de la Gaspésie où il a passé une quinzaine de jours, M. Perreault, ministre de la colonisation, des mines et pêcheries, a déclaré, ce matin, à notre représentant, que la récolte dans le comté de Bonaventure sera très belle.

Dans la Gaspésie la pêche à la morue et au saumon est abondante. Il y a 50 pour cent plus de pêcheurs cette année pour la pêche à la morue que l'an dernier. Le quintal de morue s'vend actuellement 110 et 111, et les pêcheurs sont très encouragés.

Les coopératives fonctionnent bien et trois nouvelles organisations de ce genre viennent de se former. La classification du poisson a aidé beaucoup à l'obtention de prix raisonnables.

L'établissement d'immigrants anglais

Parmi les passagers attendus à la fin de cette semaine sur l'"Athens" de la ligne Anchor-Donaldson, se trouve M. W. Banks Amery, secrétaire de la Commission du service de rétablissement d'outremer en Grande-Bretagne.

M. Amery se rendra à Ottawa pour discuter avec les représentants du gouvernement canadien des questions concernant l'établissement d'immigrants anglais au Canada. Il se rendra ensuite par le Chemin de fer national du Canada à Toronto et les provinces de l'Ouest où il rencontrera des représentants des gouvernements et du département de colonisation du Canada pour étudier avec eux certains détails concernant l'immigration.

Des accidents

Lucien de la Sablonnière, 7 ans, 124, rue Saint-Martin, a été blessé à mort par une auto, hier soir, au coin des rues Notre-Dame et Saint-Martin. L'enfant s'est fracturé le crâne en tombant et a expiré quelques minutes plus tard.

L'auto était conduite par Alexander McNeill, de Lowell, Massachusetts. — Roméo Parent, 29 ans, 1866, avenue Théodore, pharmacien, a été blessé dans une collision d'auto, hier après-midi, au coin de l'avenue Théodore et de la rue Lafontaine. Heureusement, les blessures sont de peu de gravité.

— Emmanuel Brisebois, 68 ans, 33, rue de Villiers, marchand de bois et de charbon, a été blessé à mort par une pièce de bois projetée par une scie mécanique. Il a eu le crâne fracturé et a succombé quelques minutes plus tard. L'accident est arrivé hier après-midi. Le coroner MacMahon a déclaré que la mort était accidentelle.

— Peter Grekul, 22 ans, 358, rue Châteauguay, a été sauvé d'une mort certaine, par les soins intelligents de l'escouade de secours de la M. L. H. and P. Il travaillait à creuser une tranchée au carré St-Louis. Hier après-midi, il s'est affaissé. Ses camarades l'ont sorti et ont constaté qu'il était empoisonné par le gaz d'éclairage. Les hommes de l'escouade de secours de la M. L. H. and P. ont été prévenus et ont pratiqué la respiration artificielle sur Grekul durant deux heures. La victime n'est pas encore hors de danger, mais on croit qu'elle en réchappera.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone, Main 7460).

EMILE LAUVRIERE

La Tragédie d'un Peuple

HISTOIRE DU PEUPLE ACADIEN DE SES ORIGINES A NOS JOURS

Ouvrage couronné par l'Académie française Grand prix Gobert Médaille d'or de la Société de Géographie Prix de la Société Historique de Montréal

Deuxième édition — vient de paraître Deux forts volumes, grand in-8°, ornés hors texte de 88 illustrations: 66 photographies et 22 cartes, anciennes ou modernes, dont 7 spécialement dessinées . . . \$4.00 \$4.25 franco.

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs l'arrivée, longtemps différée, de la TRAGEDIE D'UN PEUPLE, par M. Emile Lauvrière.

Les quelques volumes que nous avons en main partent vite et comme l'expédition de France est très lente, nous croyons bon de ceux qui ont l'intention de donner cette seconde édition, ainsi qu'ils l'ont fait l'an dernier de la première, comme prix d'histoire dans les maisons d'éducation, de se hâter.

Cette année, ce prix sera d'autant moins coûteux que le Service de Librairie du Devoir consent des réductions de 25% pour toute commande en quantité.

"Un beau livre... une oeuvre d'émotion profonde et de piété attendrie... tout à la fois de l'épopée et de l'élegie sous le vêtement de l'érudition... A lire le récit de ce martyrologe, j'ai senti plus d'une fois une intense émotion me prendre à la gorge... Ce monument élevé au peuple acadien fait honneur à l'érudition française et à l'homme de coeur qui l'a construit."

Georges-G. Toudouze (Cherbourg-Eclair).

Service de Librairie "LE DEVOIR"

Veillez m'expédier "La Tragédie d'un Peuple", 2ième édition. Ci-inclus \$4.25, soit \$4.00 et 25c. pour le port.

Nom Adresse Date

Le chemin de fer de Rouyn \$15,000 EN PRIX

Québec, 10 (D.N.C.). — Le gouvernement provincial s'intéresse attentivement à la situation de Rouyn et M. Taschereau, à la suite des pourparlers avec sir Henry Thornton, président du C.N.R. et des autorités fédérales, a déclaré ce matin qu'il vient de recevoir la nouvelle officielle que le chemin de fer projeté de O'Brien à Rouyn sera construit sans surcis.

On apprend que la situation est très difficile dans la région minière de Rouyn et on nous affirme qu'à la suite de l'attitude énergique du premier ministre M. Taschereau qui s'est opposé à la construction d'une voie ferrée par le chemin de fer d'Ontario en cette province, les propriétaires de mines du nord de l'Abitibi, en grande partie gens de l'Ontario, veulent pratiquer le boycottage auprès des marchands de cette province et qu'ils achètent le plus possible en Ontario.

La construction immédiate du chemin de fer, qui entraînera l'établissement de plusieurs industries, remédiera à la situation.

Vacances sur la côte du Maine

Cette année faites en sorte d'aller passer vos vacances à l'une des nombreuses villégiatures de la côte du Maine, Portland, Old Orchard, Kennebunk, Biddeford, Casco Bay, etc.

Tous les sports et amusements sont à la portée des villégiateurs: le golf, le tennis, le bain, la pêche, la promenade à cheval, l'automobile, le canotage, la danse, etc.

Après avoir joui de la brise tonifiante de la mer, de l'air salubre des forêts de pins, des plaisirs du bain à l'eau salée ou à l'eau douce ou de la nation, vous reviendrez à la ville heureux d'avoir passé de bonnes vacances, avec un nouveau courage et de nouvelles forces pour le jour de la vie.

D'excellents hôtels et de paisibles maisons de campagne vous offrent tout le confort voulu à des prix raisonnables. Le service donné par

EATON

Pendant Juillet et Août
Magasin Fermé Toute la Journée le Samedi

Les marchandises achetées le vendredi après-midi sont livrées le samedi matin.

Voyez notre annonce dans les journaux de samedi

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Dollard des Ormeaux a Long Sault

Gravure inédite de Delfosse

Grand format. L'image mesure 19 x 24 et est imprimée sur un papier couché de 25 x 31 1/2.

Valeur de \$1.00, mise en tube, franco 50

La douzaine (port en plus) 4.80

Cette gravure, qui rappelle d'une façon saisissante l'héroïque fait d'armes de 1660, a sa place dans toutes les institutions, écoles, collèges, séminaires, salles de réunions publiques, etc.

Petits et grands y trouveront un stimulant à leur patriotisme.

Commandez tôt, le nombre est limité

Service de Librairie du DEVOIR

336 rue Notre-Dame est, Montréal

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton

Ce boeuf superbe

S'il est un morceau du côté de boeuf plus délicieux que tout autre, c'est assurément la surlonge, et quand ce morceau est de la qualité des surlonges roulées à rôtir que nous offrons demain, il possède une saveur incomparable. Notre expérience dans l'achat de boeuf nous permet de choisir à votre intention tout ce qu'il y a de mieux et vous vous en convaincrez en achetant de cette marchandise. C'est tout du boeuf, et un prix qui vous fait réaliser de l'économie sur une grosse quantité.

Surlonges de boeuf roulées à rôtir, tout de la viande, la livre 48

Quartiers d'avant d'agneau de printemps, avec menthe, la lb. 25

Pois verts de jardin, la livre 29

Pêches mûres de Georgie, le panier 60

Paniers "bon voyage" de fruits de choix, tous les prix à partir de 90.

Choux-fleurs blancs	Gros poissons fumés à déjeuner	Biz d'Inde en épis
Epluché lavé	3 pour 25	Champignons
Asperges		Poires Alligator
Pois verts		Aubergines

Stanford's Limited

128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "Devoir" L'Ancre au Port par Jean Guy

40 (Suite)

— Cela vous va bien de parler ainsi. N'est-ce pas vous qui êtes artiste!... Vous aviez, autrefois, un don merveilleux pour le piano.

— Je l'ai cultivé, aussi.

Tout à coup, Marc remarqua: — Mais... cette Mlle Lachamp qui joue dans de grands concerts, qui... — Qui donne des leçons de piano? C'est moi, avoua simplement la jeune fille.

— Mais, on cite votre nom partout! s'exclama Denise.

Marie-Louise eut un geste absolument sincère: — Cela m'est indifférent. Je travaille la musique parce que c'est ma passion.

Mais, toujours sincère, elle acheva: — Je ne vous cache pas que l'art, parfois, rend service!

Se tournant, soudain, vers le jeune homme, pendant que Denise se rapprochait de Mme Nordet, elle questionna: — Puisque vous en sommes à la revue de nos talents, parlons de vous... Vous aviez une diction parfaite... Récitez-vous toujours?

Marc eut un regard circulaire, comme s'il craignait de voir la phrase relevée par quelqu'un d'invisible. Il n'aperçut que Raymond Baldenay qui fumait une cigarette sur la pelouse, devant la fenêtre du salon. Alors, il répliqua: — Non, jamais.

Marie-Louise se tut, mais son regard continuait à se poser sur le

jeune homme. Il en fut gêné, tout à coup, et, après quelques phrases, tandis que Denise revenait auprès de son amie, il sortit rejoindre Raymond.

Celui-ci affectueusement, lui posa la main sur l'épaule: — Quand pars-tu pour Paris? — Ce soir. Je joue demain soir. — C'est juste. Et pas de vacances?

— Si. Quinze jours, en août.

— Bon. Alors, ça marchera.

— Quoi donc?

— Oh! rien...

— Si tu fais des mystères, va-t'en au diable! Je suis déjà assez énervé.

Baldenay sourit: — Mercé de l'invitation. Réflexion faite, j'aime mieux rester ici.

— Alors, ne me parle pas par énigmes.

— Si je t'explique, je te connais, tu te fâcheras.

Marc haussa les épaules. Alors, l'autre dit: — Tant pis; je parle; sais-tu que la belle Marie-Louise a, pour toi, plus que de la sympathie. Et ce sentiment m'a tout l'air de remonter à plusieurs années.

— Tu déraisonnes, mon cher.

— Pas du tout. Et quel mal y au-

rait-il? Moralement, elle a une valeur qu'on ne peut pas approfondir, à première vue. Elle a dû souffrir, et cela lui a donné une âme noble et grande.

Marc voulut plaisanter: — Quel feu! Tu sais, je ne veux pas être ton rival.

Raymond, la voix plus basse, répondit: — Mon rival? Tu me connais mal. Pour moi, il n'y a qu'une créature... Je ne veux plus y songer, soit. Mais jamais, tu entends bien, jamais une autre ne la remplacera.

Marc examina son compagnon et vit qu'il disait vrai.

Raymond poursuivit: — Toi, mon petit, c'est différent. Nordet eut un geste de révolte. Mais Raymond continua: — Mais oui, grand orgueilleux. Laisse-moi parler. C'est mon droit d'ami. Vois-tu, on a beau écrire et répéter qu'en amour, ce sont les caractères différents — les extrêmes — qui s'attirent: ce n'est vrai qu'à demi...

— Vraiment! essaya d'interrompre Marc.

— Tais-toi. Ce qu'il faut, avant tout, en amour, c'est l'harmonie. Or, ne te fâche pas — entre toi et Mlle Gaumont, l'harmonie n'existait pas...

Marc, vaincu, ne se fâcha pas. Même il convint, et cet aveu coûtait à sa fierté ombrageuse: — C'est vrai.

Il reprit, un moment après: Tu dois savoir qu'elle se marie? — Oui, je le savais. La voici dans son élément: le monde, l'argent, l'élegance, le luxe!

Marc soupira: — Elle méritait mieux.

Mais Raymond, aussitôt, démentit: — Non. Parce qu'elle ne savait pas vouloir. Une femme doit être énergique.

Pour la première fois, Marc confessa: — C'est vrai, Raymond. J'ai eu tort. Je croyais la connaître. Je ne la connaissais pas.

A côté de Denise, la silhouette de Mlle Lachamp se détachait. Baldenay, des yeux, la désigna à son ami: — Celle-ci est énergique: Il voulait se défendre encore: — Qu'en sais-tu? — Regarde ses yeux, son front, ses moindres gestes, son regard, sur-tout.

Et puis, vois-tu, je suis sûr qu'il y a eu un secret dans sa vie.

— J'ai eu cette idée, moi aussi.

— L'existence a dû lui être pén-

ble...

Marc jeta, la voix âpre: — Elle l'est, pour tous.

— Plus ou moins. Nous ne connaissons jamais le fond des coeurs. Celui-ci doit avoir une valeur inestimable.

Marc sourit mélancoliquement: — Te voici passé peintre d'âmes, mon cher!

— Il le faut bien, pour mettre un peu de vraie vie dans mes tableaux.

— Un peu! Tu es difficile!

Mais Raymond poursuivait son idée. A travers le feuillage, ses prunelles ne perdaient pas les mouvements souples de Marie-Louise, il insinua, très doucement: — Plus tard...

— Eh bien? interrogea Marc, nerveux.

— Plus tard... dit Raymond.

— Non! coupa catégoriquement Nordet.

— Orgueilleux, va!

Avec affection, il ajouta: — J'espère quand même... Tu ne m'empêcheras pas de croire que là-haut, dans un livre divin, en lettres d'or, les mariages sont écrits...

Marc ne répondit pas.

CHAPITRE XXIV Dette sacrée.

Marc Nordet était rentré à Paris.

Sa mère, moins languissante, semblait se rétablir. Lorsque Jean venait, chaque semaine, il lui trouvait la figure moins amaigrie. Avec l'espérance, la joie était revenue et les fiancés, maintenant osaient parler de leur bonheur.

Le mariage devait avoir lieu en septembre, avant le retour à Paris, dans le petit village pyrénéen.

Les journées s'écoulaient: calmes, reposantes. Mme Nordet passait les meilleures heures dans le jardin, entourée de Mlle Baldenay, de Mlle Aline, de Marie-Louise et de Denise.

— C'est votre cour, Madame, disait Raymond.

Lui, oh! le voyant à peine; il courait le campagne, les bois, les petits chemins d'ombre. Et le soir, il rentrait, ayant terminé une toile, quelque coin de lande, quelque échappée à travers les arbres: tout un petit poème d'art.

Quel sauvage, reprochait Marie-Louise.

Autour de la chaise-longue, on causait tranquillement de choses et d'autres. Mlle Aline, le regard un peu rêveur, tricotait un châle bleu tendre pour le bébé d'une voisine. Mme Baldenay causait de gros joupons pour les enfants du fermier.

(A suivre)

Le journal est imprimé aux Nos 336-344, rue Notre-Dame Est à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le jeudi précé dent et le jour correspondant l'an dernier :

1925	1924
9	2
10	10
Beurre, colis, ...	4,992 2,957 5,315
Fromage, meules, ...	8,294 7,702 7,763
Oeufs, caisses, ...	941 1,822 2,344

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon pour les farines et les engrais alimentaires :

FARINE

Par baril, 2 sacs :

- 1ère qualité ... \$8.80
- 2ème qualité ... \$8.30
- Forêt à boulanger, le baril ... \$8.10
- Farine à pâtisserie ... \$6.80

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

- Gru blanc, tonne ... \$36.25
- Gru, tonne ... \$30.25
- Son, tonne ... \$28.25

OEUFS

- Oeufs Chanteclerc ... 42s.
- Extra frais ... 40s.
- Premiers frais ... 36s.
- Seconds frais ... 33s.

BEURRE

- Beurre frais :
- Crémier no. 1 ... 38s.
- Crémier no. 2 ... 37s.
- En bloc d'une livre :
- Crémier no. 1 ... 38s.
- Crémier no. 2 ... 39s.

FROMAGE

- Fort à la meule ... 28s.
- Au morceau ... 29s.
- Doux, à la meule ... 21s.
- Au morceau ... 22s.
- Oka ... 42s.
- Kraft lb. ... 33s.

SAINDOUX

- Tinette ... 19s.
- Enseau ... 19s. 1/2
- Bloc 1 livre ... 21s.
- Saindoux composé ... 15s.
- Enseau ... 21s.
- En tinette ... 14s. 1/2
- Er bloc ... 17s.

PRODUITS DE L'ERABLE

- Sucre, la livre ... 19, 20 et 22s.

MIEL

- Miel comté :
- Brun, enseau de 60 livres, la livre ... 10s.
- Brun,seau de 5 lbs, la livre ... 12s.
- Bianc, canistre de 5 lbs, la livre ... 15s.
- Canistre de 2 lbs 1/2, la livre ... 15 3/4s.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-Laurent, 90 sous le sac de 90 livres ; wick, le sac de 90 livres, \$1.00 revendent toutes \$1.25 les 80 livres.

Les pommes de terre de l'île du Prince-Edouard se vendent \$1.00 par 90 livres aux wagons. Elles se revendent \$1.25 les 80 livres.

Les pommes de terre nouvelles font \$3 le sac de 80 livres, au gros, sur le marché de Montréal. Elles se détaillent à \$3.25 le sac.

Rendement sur valeurs

Cours compilés par la maison Brunneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

Div.	Pré Rend.
Abitibi	4 67 6.0
Asbestos	4 312 5.4
Bell Telephone	8 376 5.9
Brazil	4 56 7.1
Can. Car. Prf.	7 78 9.0
Can. Ciment	6 103 5.8
Can. Converter	7 86 9.1
Can. Cottons	8 115 7.0
C. G. E.	7 7 7.0
Valleur au pair	100 100 0.0
C. P. R.	10 141 6.1
Dom. Bridge	4 80 4.5
Dom. Glass	7 108 6.5
Dom. Glass Prf.	7 112 6.3
Dom. Textile	4 79 6.0
Dom. Textile Prf.	7 116 6.0
H. Smith Prf.	8 102 7.8
Ind. Alcohol	128 15 8.2
L. of the Woods	12 84 6.6
L. of the Woods Prf.	7 123 5.6
Laurentide	6 78 7.7
Mackay	6 100 4.8
Mont. Cottons	7 100 6.1
Mont. Cottons Prf.	7 114 6.1
Mont. Tramways	10 161 6.1
M. I. H. & P.	8 102 4.2
Nat. Breweries	4 45 8.7
Valleur au pair	100 100 0.0
Ont. Steel	4 80 6.8
Ottawa Power	6 96 6.3
Penmans	8 102 6.8
Penmans Prf.	7 103 6.7
Quebec Power Prf.	7 103 6.7
Shawinigan	6 125 4.5
Sher. Williams	6 135 4.5
Sher. Williams Prf.	7 135 4.5
Span. Canada Power	6 78 7.7
Span. River	7 114 6.1
St. Maurice Paper	7 114 6.1
Steel of Canada Prf.	7 110 6.4
Tacketts Tob.	4 63 6.4
Tacketts Tob. Prf.	7 106 7.0
Wabasso	4 56 7.1
Winn. Elec. Prf.	7 93 7.5

Les compensations

Pour la semaine terminée hier, comparativement à la semaine correspondante l'an dernier, les compensations de banques dans les différentes villes du Canada se sont établies comme suit :

VILLES DE L'EST

1925	1924
Montréal	\$107,993,606 \$105,230,337
Toronto	106,458,484 106,198,434
Ottawa	7,490,674 6,748,402
Québec	6,926,623 6,891,261
Hamilton	6,607,879 6,176,825
Windsor	4,087,127 3,548,884
Halifax	4,039,480 3,454,769
London	3,686,263 3,427,490
St-Jean	3,156,723 3,019,309
Brandon	1,837,139 1,935,870
Peterboro	1,082,728 956,779
Kitchener	1,055,246 1,065,047
Kingston	1,051,981 1,106,047
Moncton	938,697 952,798
Sherbrooke	830,842 882,367

VILLES DE L'OUEST

1925	1924
Winnipeg	\$52,117,839 \$55,968,009
Vancouver	18,061,140 15,863,210
Calgary	7,325,527 6,602,605
Edmonton	5,205,914 4,401,882
Regina	4,056,455 3,073,671
Victoria	2,536,486 2,558,118
Saskatoon	1,725,968 1,650,654
Moose Jaw	1,397,381 1,217,176
N. Westminster	847,020 705,021
Brandon	813,535 647,846
Fort William	813,535 935,104
Lethbridge	668,492 512,183
Medicine Hat	445,295 327,671
Prince Albert	373,623 318,404

L'état des récoltes

Le cinquième rapport de la Banque de Montréal sur l'état des récoltes dans les diverses provinces canadiennes porte que le blé commença à épié dans toutes les provinces des prairies et que les conditions restent généralement favorables. Le temps a été extrêmement chaud, tout le dimanche, en Alberta et dans le sud-ouest de la Saskatchewan mais la pluie a amélioré les choses. En Ontario il y a eu amélioration marquée au cours de la semaine et toutes les céréales promettent un bon rendement. Dans le Québec les récoltes sont prometteuses mais il est besoin de beau temps, sec et chaud. Dans les provinces maritimes toutes les récoltes progressent bien. En Colombie britannique on est à faire une bonne moisson moyenne de foin. La récolte de pommes de l'Okanagan n'a été que de 60 pour cent de la moyenne.

Voici les détails que porte le rapport pour la province de Québec :

Les conditions en général restent bonnes quoique des pluies excessives aient malheureusement affecté les céréales dans les terres basses ; le froid a généralement retardé la croissance. Une période de beau temps continu est nécessaire pour le maïs et les racines. Les foins sont commencés et le rendement sera probablement au-dessus de la moyenne. Les petits fruits promettent une bonne récolte moyenne. On cueille actuellement les fraises.

Le pétrole en France

Paris, 10. — Les importations françaises de gasoline au cours du premier trimestre de cette année indiquent une augmentation approximative de 250,000 hectolitres comparativement à la période correspondante de 1924, alors que les importations avaient été de 2,852,094 hectolitres.

Les importations d'huile minérale brute et raffinée ont diminué cependant au cours du premier trimestre de 1925 comparativement à 1924.

Les exportations françaises de toutes les sortes d'huiles et de sous-produits indiquent une diminution marquée cette année, comme le démontre le tableau suivant :

En quintaux métriques

1925	1924
Gasoline brute et raffinée	9,605 2,882
Huiles lourdes et sous-produits	58,898 39,540
Cire, paraffine et vaseline	1,783 731

Les Etats-Unis fournissent de beaucoup la plus grande partie des importations françaises : huile raffinée, 840,000 hectolitres ; gasoline, 2,455,808 hectolitres ; huiles lourdes, 588,293 quintaux métriques. Les pays asiatiques, y compris la Russie d'Asie, viennent au second rang comme fournisseurs de 79,911 hectolitres d'huiles raffinées et de 221,488 hectolitres de gasoline.

Banque d'Angleterre

London, 9. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants :

Reserve totale ... £2,683,000

Circulation ... dim. 1,424,000

Esèces métalliques aug. 1,259,128

Autres valeurs ... dim. 24,286,000

Autres dépôts ... dim. 25,299,000

Dépôts du public ... dim. 409,000

Billets en réserve, aug. 2,715,000

Valeurs du gov. ... dim. 4,060,000

La proportion de la réserve de la banque à son actif est, cette semaine, de 21.71 pour cent au lieu de 19.74 pour cent la semaine dernière. Le taux d'escompte est de 5 pour cent.

Les courtiers ont gain de cause au conseil privé

Un éblouissant de Londres annonce que le Conseil privé a rendu un verdict unanime en faveur de la maison McDougall and Cowan, dans son procès contre la Ticonderoga Paper Company en réclamation d'une somme de \$250,000. Le litige s'éleva à la suite de l'achat par la Ticonderoga Paper d'actions de la Ticonderoga Company ; après la faillite de celle-ci, la Ticonderoga Paper repudia son achat, prétendant que les officiers de la compagnie n'avaient pas le droit d'effectuer la transaction.

La Cour Supérieure rendit une décision favorable à la Ticonderoga Paper, mais elle fut renversée par la Cour Suprême. Le Conseil privé a confirmé la décision de la Cour Suprême. La Ticonderoga était une filiale de la Ticonderoga Paper ; il a été prouvé que les officiers de la compagnie avaient été autorisés par les directeurs à faire les transactions mentionnées.

L'hôtel Mont-Royal

En rachetant \$80,000 de ses obligations de première hypothèque et \$45,000 de ses bons séries 7 p.c., l'hôtel Mont-Royal a réduit son passif de \$125,000 à l'article capital, au cours de la période de 17 mois terminée le 31 mai dernier. Les recettes d'opérations augmentent de façon satisfaisante. Le surplus net pour les cinq mois terminés le 31 mai indique une augmentation de \$63,030 comparativement à la même période 1924. Les recettes de juin indiquent une autre augmentation de \$40,000.

Comme les actions de l'hôtel Mont-Royal ne sont inscrites sur aucun marché, la compagnie se charge de mettre en relation avec des acheteurs ceux des actionnaires qui voudraient se défaire de leurs titres. Ils n'ont qu'à s'adresser à l'United Hotels Co., de New-York. La compagnie tient par là à protéger ses actionnaires de façon que qu'ils ne soient pas dans la nécessité de céder leurs actions pour moins qu'elles valent.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE MARCHÉ DEVIENT MOINS ACTIF — LE WINNIPEG ELECTRIC, EX-DIVIDENDE, FLECHIT LEGEREMENT — LES PAPIERS MARQUENT DE LA LOURDEUR.

Le marché était beaucoup moins actif ce matin et la cote avait une tendance à fléchir. Sur toute la liste on ne relève pas un gain important pour la matinée et les pertes sont assez nombreuses.

Le Winnipeg Electric Railway, l'un des titres les moins négligés, est tombé à 50 1/2 comparativement à 51 1/2, hier soir. Si l'on tient compte du fait cependant qu'il est ex-dividende de 1 pour cent, la perte n'est que de 3/4 de point.

Au compartiment des utilités publiques encore, le Brazilian, de 56 3/4, hier soir, est tombé jusqu'à 56 1/2 pour clore à 56. Le Montreal Power est resté au même point qu'hier. Le Twin City a perdu 1/4 de point.

Quelques papiers qui sont apparus au tableau étaient lourds. L'Abitibi a perdu 1 point 1/4, le Howard Smith ordinaire, un point, la préférence du même, 1/2 point ; le Laurentide, 3/4 de point. Le Spanish River ordinaire a été ferme. Le Wayagamack a été complètement négligé.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien & Cie.)

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

National Breweries	100 à 40
Abitibi P. and P.	1 à 67 1/4 à 67 1/2
Atlantic Sugar	41 à 31 1/2
Brit. Emp. Steel	25 à 14
Brit. Emp. Steel	12 1/2 à 10 à 22
Canada Cement Prf.	10 à 11 1/2
Cons. Smelting	50 à 88 1/2
Montreal Power	55 à 19 1/2
Price Bros	52 à 43
Canada Car Prf.	30 à 78 1/2
Lyall Construction	10 à 18 1/2
Quebec Power Prf.	40 à 108
Winnipeg Electric	51 à 51 1/2 à 50 1/2 à 50 1/2
Dominion Textile	25 à 30
St. Lawrence Flour	25 à 34 1/2
Howard Smith	35 à 42 1/2
Brit. Col. Fishing	10 à 4
Mont. Telegraph	15 à 46
Mont. Tramways	35 à 165
Howard Smith Prf.	10 à 101 ; 30 à 100 1/2

DE 11 H. A 11 H. 45 A.M.

Steel of Canada	40 à 84 1/2 ; 185 à 84
National Breweries	100 à 40
Abitibi P. and P.	100 à 67 1/4
Asbestos Corp.	25 à 81 1/2 ; 25 à 81
Atlantic Sugar	25 à 31 1/2
Brazilian Traction	100 à 56 1/2 ; 1 à 55 1/2 ; 210 à 56
Cons. Smelting	50 à 88 1/2
Laurentide Co.	100 à 77 1/2
Price Bros	50 à 43 ; 30 à 43 1/2
Quebec Power Prf.	25 à 108
Shawinigan	5 à 153
Dominion Cannery	50 à 100
Canada Car. Prf.	40 à 78 1/2
Howard Smith Prf.	10 à 101 1/2
Penmans Prf.	1 à 102
Can. Ind. Alcohol	5 à 15 1/2
Winnipeg Electric	51 à 51 1/2 ; 50 à 50 1/2
Dominion Bridge	60 à 80 1/2
Twin City	10 à 54
Sherwin Williams	10 à 127
Atlantic Prf.	25 à 76 1/2
Lake of the Woods	10 à 125
Dominion Glass Prf.	2 à 111 1/2
Howard Smith	35 à 42
B. C. Fishing	100 à 48
Cement Prf.	5 à 115

BANQUES

Union, 4 à 15 1/2 ventes.

Commerce, 10 à 205 ventes.

Nova Scotia, 16 à 272 ventes.

Canadienne Nationale, 2 à 150 ventes.

Obligations du gouvernement canadien

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien & Cie.)

BONS DE LA VICTOIRE

1944 : 100.50 acheteur ; 97.20 vendeur.

1927 : 100.50 acheteur ; 101.25 vendeur.

1927 : 102.30 acheteur ; 102.05 vendeur.

1928 : 100.80 acheteur ; 100.95 vendeur.

1932 : 103.10 acheteur ; 103.50 vendeur.

1935 : 106.15 acheteur ; 106.25 vendeur.

1934 : 104.10 acheteur ; 104.10 vendeur.

1937 : 107.05 acheteur ; 107.15 vendeur.

1943 : 102.05 acheteur ; 102.30 vendeur ; 80.00 à 102.45 ventes.

EMPRUNTS DE GUERRE

1925 : 100.25 acheteur ; 100.40 vendeur.

1931 : 102.15 acheteur ; 102.45 vendeur.

1937 : 104.50 acheteur ; 104.80 vendeur.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFFRION & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Offre	Dem.
American Can	32 1/2
American Inter. Corp.	37 1/2
American Locomotive	115 1/2
American Smelting	10 1/2
American Sumatra Tobacco	8 1/2
American Tel. and Tel.	14 1/2
American Woolen	28 1/2
Anconada	41 1/2
Baldwin Locomotive	115 1/2
Baltimore and Ohio	78 1/2
Bethlehem Steel	39 1/2
California Petroleum	48 1/2
Chandler Motor	35 1/2
Chicago Rock Island	42 1/2
Crucible Steel	67 1/2
General Motor	86 1/2
General Electric	286
Inspiration Copper	21 1/2
International Nickel	104 1/2
Int. Merc. Prf.	31 1/2
International Paper	67 1/2
Missouri Pacific	17 1/2
New-York Central	117 1/2
Northern Pacific	66 1/2
New-England	31 1/2
Pan-American	31 1/2
Pan-American B.	76 1/2
Pennsylvania RR.	40 1/2
Pierce Arrow	67 1/2
Reading	80 1/2
Republic I. and S.	47 1/2
Royal Dutch	62 1/2
Singair Oil Cons.	22 1/2
Southern Pacific	19 1/2
Southern Ry. XD 1 1/2 p.c.	9 1/2
Studebaker	48 1/2
Texas Oil	32 1/2
Union Pacific	139 1/2
U.S. Rubber	10 1/2
U.S. Steel	115 1/2
Yamadium	24 1/2
Westinghouse	67 1/2
Willys Overland	19 1/2

Bourse des mines

(Cours fournis par Mont & Cie. Ltd. 4, rue de l'Hôpital) ouvert. 10.30 a.m.

Argonaut	25 1/2
Atlas	25 1/2
Berry	25 1/2
Berry Holly	25 1/2
Beaver Consolidated	28 1/2
Ridgwood	25 1/2
Buckingham	25 1/2
Canadian Lorrain	30 1/2
Capital Silver	25 1/2
Castle T.	25 1/2
Clifton Cons.	25 1/2
Columbus Kirkland	25 1/2
Cons. West Dome	13 1/2
Crown Reserve	25 1/2
Dome Mines	25 1/2
East House	25 1/2
Gold Dale	15 1/2
Hattie Commun	15 1/2
Hattie Prf.	15 1/2
Hollinger Cons.	146 1/2
Indian	35 1/2
Kesley	178 1/2

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — disait Lafontaine

<p>Architecte</p> <p>Evaluations, rap., etc. Belair 6422</p> <p>Raphaël Boilard A.A.P.Q. R.A.I.C. A.I.A. ARCHITECTE 4383 ST-DENIS, (ancien no 1029), MONTREAL</p>	<p>Dentiste</p> <p>Téléphone Est 9238</p> <p>Dr A. Heynemann 1569 rue Saint-Denis près Demontigny — Montréal.</p>	<p>Notaire</p> <p>Téléphone : Main 3228</p> <p>Horace Lippé Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL</p>
<p>Avocats</p> <p>Tél. Main 4062-4063</p> <p>Archambault & Marcotte 30, ST-JACQUES, MONTREAL Joseph Archambault, C.R., M.P. Emile Marcotte Avocat de la Couronne. L. L. B.</p>	<p>Dentiste</p> <p>Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame</p> <p>Dr R. Laporte Spécialité : EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone : Westmount 6994</p>	<p>Orfèvre</p> <p>M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molère pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.</p>
<p>Avocat</p> <p>Aldéric Blain, L.L.L. — Jean Fautoux, L.L.B. Rés. 6845 St-Denis — Rés. 5476, 7ème ave. Tél. Calumet 679-W — Tél. Clairval 2589-J BLAIN & FAUTEUX AVOCATS Immeuble Dalib, chambre 21, Main 5228 50 ouest, rue Notre-Dame, Montréal</p>	<p>Dentiste</p> <p>Dr Ad. L'Archevêque 468, PARC LAFONTAINE Tél. Belair 1301 Angle Christophe Colomb</p>	<p>Optométriste</p> <p>Soir: 202, rue Beaubien Tél. Calmet 20543</p> <p>Pour vos yeux, consultez</p> <p>J.-G. Bélanger OPTOMETRISTE-OPTICIEN 2543 RUE ST-HUBERT Tél. Calumet 1955 près Beaubien Montréal</p>
<p>Avocat</p> <p>Tél. Bureau: Main 5550 Domicile: Est 0953</p> <p>Eugène Simard B.A., L.L.L. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est Montréal</p>	<p>Médecin</p> <p>Téléphone Plateau 6347</p> <p>Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voles urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 34 HUTCHISON MONTREAL</p>	<p>Optométriste</p> <p>Hrs de bureau: 9 à 6</p> <p>Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et place-ment 2097, RUE SAINT-DENIS Ancien numéro 453 Tél. Est 3798 Près rue Sherbrooke</p>
<p>Avocats</p> <p>Anatole Vanier Guy Vanier Tél. Main 2633 97 SAINT-JACQUES</p>	<p>Médecin</p> <p>Consultation: de 12 à 8 p.m.</p> <p>Dr J.-M.-A. Valois Spécialités: Voles urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS</p>	<p>Professeur</</p>

LA VIE SPORTIVE

DEMAIN L'OUVREURE A KEMPTON

LA REUNION DU MANITOBA JOCKEY CLUB SERA INAUGUREE DEMAIN APRES-MIDI A LA PISTE DE LAPRAIRIE — LE PROGRAMME

La réunion du parc Kempton sera inaugurée demain à la piste de Laprairie. Le programme intéressant a été préparé et avec un grand nombre de chevaux sur les lieux, le sport promet d'être beaucoup plus intéressant que par les années dernières.

Un montant de \$20,400 sera distribué en bourses au meeting de Laprairie. Les bourses sont de \$400 avec un handicap de \$500 à toutes les manèges. Le dernier jour de la réunion il y aura aussi une course d'un mille et demi, réservée aux chevaux de la vieille division.

SAMEDI, 11 JUILLET

Première course, à réclamer, \$400 3 ans et plus, 5 furlongs; Deuxième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, nés au Canada, 5 furlongs; Troisième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 5 furlongs; Quatrième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Cinquième course, handicap de Kempton, \$600, 3 ans et plus, 6 furlongs; Sixième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges; Septième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.

LUNDI, 13 JUILLET

Première course, \$400, 4 ans et plus, à réclamer, 1-2 furlongs; Deuxième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs; Troisième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 furlongs; Quatrième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 furlongs; Cinquième course, handicap de l'hôtel Mont-Royal, \$500, à 3 ans et plus, 6 furlongs; Sixième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs; Septième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

MARDI, 14 JUILLET

Première course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 furlongs; Deuxième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Troisième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 6 furlongs; Quatrième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Cinquième course, handicap Laprairie, \$500, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Sixième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Septième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges.

MERCREDI, 15 JUILLET

Première course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 5 furlongs; Deuxième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 furlongs; Troisième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Quatrième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Cinquième course, handicap de Laprairie, \$500, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Sixième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Septième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges.

JEUDI, 16 JUILLET

Première course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Deuxième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Troisième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 1/2 furlongs; Quatrième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Cinquième course, handicap de South Shore, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs; Sixième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges; Septième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs.

VENREDI, 17 JUILLET

Première course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 furlongs; Deuxième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Troisième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Quatrième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Cinquième course, handicap de Chamby, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs; Sixième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Septième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

SAMEDI, 18 JUILLET

Première course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Deuxième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 5 furlongs; Troisième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 6 furlongs; Quatrième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 6 furlongs; Cinquième course, handicap de Chamby, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs; Sixième course, à réclamer, \$400, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs; Septième course, à réclamer, \$400, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.

Ted Cossette contre Watson

Les fervents de la boxe se rendront sans doute en grand nombre, samedi après-midi, à l'île Gros-Bois, pour assister au match de boxe organisé par Eugène Brousseau, ancien champion poids mi-moyen d'Amérique, entre Ted Cossette et N. Watson, deux vedettes de l'arène qui se livrent sûrement un bien dur combat.

Cette fête est organisée sous les auspices de l'Union Nationale Française et marquera l'ouverture officielle des fêtes françaises, cette année, à l'occasion du 14 juillet. On s'attend à ce qu'une foule considérable se rende à l'île Gros-Bois pour voir ces deux célèbres boxeurs à l'œuvre.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland: Philadelphia... 1001306—11 17 4 Cleveland... 2302600—13 17 3 Harris, Baumgartner, Walberg, Stokes, Rommel et Cochran, Perkins, Miller, Uhlé, Shaute et Myatt.

A Chicago: Washington... 0020000303—8 17 2 Chicago... 00002102000—5 10 3 Zachary, Marberry, Russell et Ruel; Thurston, Connally, Lyons et Schalk.

A Detroit: Boston... 010000010—2 5 1 Detroit... 00030020x—5 8 1 Zahnizer et Pinick; Leonard et Bassler.

Note. — La joute New-York-St-Louis a été arrêtée à la troisième manche à cause de la pluie. Le score était de 7 à 5 en faveur de New-York. Il y aura deux parties vendredi après-midi.

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn: Chicago... 000000200—2 6 3 Philadelphia... 12000001x—4 11 0 Alexander, Keen et Harnett; Vance et Deberry.

A St-Louis: St-Louis... 000022100—5 7 1 Boston... 000001000—1 8 2 Haines et O'Farrell; John Cooney et Gibson.

A Cincinnati: Cincinnati... 010000122—6 12 0 Philadelphia... 000010020—3 11 1 Benton, May et Wingo; Carrison et Wilson.

A New-York: New-York... 000524010—12 16 2 New-York... 000300000—3 8 0 — A.M.U.S.J. r.G.L.I.—etaoinshrd,C yde et Gooch; Scott, McQuillan, Bentley, Wisner et Snyder, Hartley.

A Pittsburgh: Pittsburgh... 111010001—5 10 3 New-York... 02100040x—7 16 0 Morrison, Adams et Smith; Dean et Gowdy, Snyder.

LIGUE INTERNATIONALE

A Rochester: Rochester... 100000010—2 6 2 Rochester... 00010004x—5 13 1 Mangum et McCarty; Levson et Head.

A Toronto: Toronto... 010000010—2 10 2 Toronto... 000000111—3 9 1 Swaney et Lynn; Smith et Styles, Manion.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Table with columns: G. P. P.C., Pittsburgh, New-York, Brooklyn, St-Louis, Cincinnati, Philadelphia, Chicago, Boston.

LIGUE AMERICAINE

Table with columns: G. P. P.C., Washington, Philadelphia, Chicago, Detroit, St-Louis, Cleveland, New-York, Boston.

LIGUE INTERNATIONALE

Table with columns: G. P. P.C., Baltimore, Jersey City, Toronto, Reading, Buffalo, Rochester, Providence, Syracuse.

LE TENNIS

TOURNOI INTERMEDIAIRE DE LA PROVINCE

Dans le tournoi intermédiaire pour le championnat de la Province qui s'est continué hier soir aux terrains du club de tennis West Hill, L. Glegg, a battu facilement R. Beaudry.

Dans le premier set surtout, Glegg a toujours eu un avantage marqué sur son adversaire. Dans le second, Beaudry a paru y mettre un peu plus d'énergie et il a même mené par 4 à 1. C'est alors que Glegg, qui semble faire une spécialité des ralliements, a affirmé sa supériorité incontestable en prenant 5 parties de suite et la rencontre par 6-1, 6-4.

M. Rainville a battu R. Viau, mais il a dû se surveiller car son jeune adversaire a très bien joué. Voici les parties qui ont été jouées hier: M. J. D'Anjou bat G. H. Rainville, 6-3, 6-1, 6-0.

E. Durand bat G. R. McKee, 6-0, 6-3. J. A. Scriven bat G. McRobie, 9-7, 6-1. T. R. Burrows bat A. S. Campbell, 6-4, 6-8, 6-3.

J. N. Bournay bat C. M. Jones, 6-3, 6-2. W. J. Holliday bat J. Gauthier, 6-1, 6-1. N. A. Burrows bat R. Couvrette, 6-2, 6-2.

H. D. Caplan bat T. M. Workman, 6-1, 6-4. J. G. Wayland bat R. H. Smith, 6-2, 9-7. F. E. Munn bat C. Wilson, 6-3, 7-5.

E. Durand bat J. L. Dussault, 6-0 4-6, 6-1. M. Rainville bat R. A. Viau, 6-4, 7-5. H. P. Wickles bat J. J. Wimbe, 6-3, 7-5.

L. Beaubien bat J. L. Logan, 6-4, 6-4. E. Beaupré bat E. J. Markus, 6-1, 6-4. W. Penwood bat B. C. Pearce, 9-7, 4-6, 6-3.

L. Clegg bat R. Beaudry, 6-1, 6-4. V. W. Huggan bat L. Strader, 3-6, 6-2, 6-1. C. A. Brown bat E. P. Lanthier, 6-2, 6-1.

C. A. Brown bat E. P. Lanthier, 1-6, 6-1. J. Gordon bat E. N. Snow, 6-4, 1-6, 6-1.

DOUBLES

C. B. Fraser et G. McRobie, battent R. H. Smith et A. H. Hill, 9-7, 6-0. G. H. Stoddard et G. C. Miller battent C. W. Elliott et R. A. Hudson, 6-1, 4-6, 6-4.

M. P. D'Anjou et R. Beaudry battent R. A. Taylor et C. M. Jones, 6-0 6-0. T. Bédard et L. Cloutier battent M. Rainville et J. Gauthier, 8-6, 5-7, 6-4.

J. C. Simpson, et D. H. McDougall battent R. G. Hooker et E. N. Snow, 8-6, 6-2. J. N. Bournay et P. Wickham battent T. M. Workman et A. L. Mellling, 6-1, 6-1.

J. L. Dussault et L. Sauvè battent D. Nickelson et A. Nicholson, 6-1, 9-7. G. W. Sonné et J. A. Shea battent L. P. Beaubien et J. Gallery, 6-3, 7-5.

Mme Muir, Vancouver, battent Mme Leeming et Mlle H. Leeming, Victoria, 6-4, 6-3. Mme Diamond et Mlle Graham, Vancouver, battent Mme Bourque, Edmonton, et Mlle Burridge, Winnipeg, 6-1, 6-1.

Mlle Archibald et Mlle Scott, Victoria, battent Mlle Morrison, Seattle, et Mlle Moriwayke, Honolulu, 6-2, 6-3. Mlle Symonds, Halifax, et Mlle Ross, Vancouver, battent Mlle Henderson et Mlle McLean, Vancouver, 3-6, 6-3, 6-2.

Mme Seon, Vancouver et Mme Leachman, Californie battent Mlle Fraser et Mme Milnes, Vancouver, 6-8, 6-4, 9-7. Mlle Muir, Vancouver, et Mlle E. Wright, Ottawa, battent Mlle Campbell et Mme McGiverin, Victoria, 6-4, 6-1.

Mme Diamond et Mme Graham, Vancouver, battent Mlle Symonds, Halifax, et Mlle Ross, Vancouver, 6-3, 6-2. Mlle Leeming, Victoria, et Mlle Tallow, Vancouver, battent Mlle McNab et Mlle Richardson, Vancouver, 6-4, 6-2.

A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE Voici les parties qui ont été jouées sur le terrain de l'hôpital Sainte-Justine entre les médecins internes de cette institution pour le championnat: Simples: Coutu bat H. Péloiseau, 6-0, 2-6, 6-0.

F. Baril bat Marcotte, 6-2, 6-8, 6-2. Leroy bat Guertin, 6-2, 6-1. Defhaief bat Baril, 6-4, 6-6. Semi-finale: Coutu bat Bernard, 8-6, 6-3.

Leroy bat Defhaief, 6-2, 6-4. Finale: Coutu bat Leroy, 6-3, 8-6. Doubles: Baril et Bernard battent Coutu-Guertin, 6-2, 1-6, 6-4. Leroy-Marcotte battent Defhaief-Péloiseau, 6-4, 6-4.

Finale: Leroy-Marcotte battent Baril-Bernard, 6-1, 0-6, 6-4. LE TOURNOI ENTRE MEDECINS Maintenant que les championnats de Sainte-Justine sont finis, les tournois inter-écoles des hôpitaux canadiens français commencent probablement dimanche prochain.

Les docteurs L. Biron pour l'Hôtel-Dieu, A. Groulx, pour Notre-Dame, M. Gendron, pour Saint-Paul auront dimanche avant-midi avec le Dr L. E. Bernard de Sainte-Justine, une assemblée à laquelle sera fait le tirage des simples et des doubles.

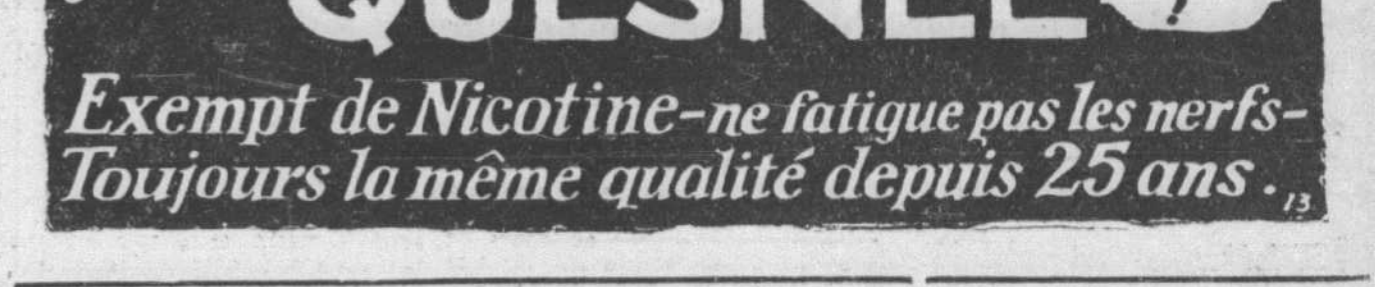
Tous les internes des hôpitaux de la région sont priés d'y envoyer au plus tôt leurs noms aux représentants de l'hôpital Sainte-Justine. BELLE JOUTE DE CROSSE EN PERSPECTIVE

La direction du club de crosse Saint-Zotique attache une telle importance à la partie de dimanche prochain avec le National, au terrain de ce dernier à Maisonneuve, qu'elle a décidé de faire des remaniements importants sur son équipe.

La partie de dimanche prochain avec le National, au terrain de ce dernier à Maisonneuve, qu'elle a décidé de faire des remaniements importants sur son équipe. A la suite des deux récents échecs du club Saint-Zotique aux mains du Car Steel, Philippe Lalonde a décidé de placer Barry dans ses buts et Jocks, qui les occupaient présentement, jouera comme point.

C'est donc à Dussault que devra être confiée la tâche de garder le véteran toujours dangereux. Le National, de son côté, a bon espoir de se remettre sur un pied d'égalité avec le Car Steel pour la première place de la National League Union et il espère bien vaincre son redoutable adversaire.

Il ne se dissimule pas la tâche qu'il a par devant lui mais il a confiance de faire subir un échec aux joueurs de l'ouest de la ville. Le retour de Léon Boulianne sur l'équipe après sa suspension pour une partie la rendra plus homogène et plus solide, et il sera intéressant de voir la lutte que se feront Jules Brossard et le vétéran Jack Egan. Brossard est l'ancien joueur national et il laisse souvent son prospère magasin de chaussures de Saint-Lambert pour prendre part aux pratiques et aux exercices préparatoires aux parties. Il y a plusieurs Brossard sur l'équipe, en ce sens que tous consentent de réels sacrifices pour régénérer le jeu national et le placer sur des bases solides, en lui faisant retrouver la confiance populaire.



POSTES DE RADIO EMETTEURS

Jours et heures (heure de l'Est) des émissions des postes d'Amérique. — Le trait indique que le poste est silencieux. Voir tous les lundis et jeudis cette liste mise à date.

Table with columns: Postes et endroits, Métrés, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche. Lists various radio stations and their broadcast times.

LES JOUTES DE L'ASS. AMERICAINE

A Minneapolis: Toledo... 2 5 1 Minneapolis... 4 10 1 Batteries: Grant et Schulte; McGraw et Ainsmith.

Deuxième partie Toledo... 2 5 0 Minneapolis... 7 8 0 Batteries: Jonnard, Johnson et Gaston; Harris et Sengstock.

A St-Paul: Columbus... 4 11 1 St-Paul... 5 8 7 Batteries: Northrop, Paimero et Urban; Markle et Collins.

Deuxième partie Columbus... 7 7 3 St-Paul... 9 14 2 Batteries: McGainer, Reno et Urban; Hoeger, Kolp et Hoffman.

A Kansas City: Indianapolis... 6 16 1 Kansas City... 8 11 2 Batteries: Thompson, Schemanske et Robertson; Schack et Snyder.

POSTES DE RADIO EMETTEURS

Jours et heures (heure de l'Est) des émissions des postes d'Amérique. — Le trait indique que le poste est silencieux. Voir tous les lundis et jeudis cette liste mise à date.

Table with columns: Postes et endroits, Métrés, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche. Lists various radio stations and their broadcast times.

NOS LUTTEURS LOCAUX SONT VICTORIEUX

La troisième séance de lutte sous la direction du promoteur Harris a eu lieu hier soir au parc Poupert en présence d'environ cinq cents personnes alors que trois rencontres étaient inscrites au programme.

Dans la rencontre principale Georges Delongchamps est sorti victorieux du Russe Zarynoff en prenant deux chutes sur trois, la première allant au lutteur étranger après sept minutes de combat.

Zarynoff se plaignit à l'arbitre Rivet des tactiques de notre lutteur local car le Russe prétendit que Delongchamps s'était servi du collier de force en plusieurs occasions mais l'arbitre prétendit le contraire et refusa de disqualifier le lutteur montrealais.

En semi-finale Jean-Baptiste Paradis triompha de Lebrun en prenant la première et la troisième chute tandis que la deuxième fut prise par Lebrun. Cette rencontre fut fort intéressante et eut le don de plaire à l'assistance.

Dans le premier numéro au programme Tarzan Magnee battit Mike Nestor en prenant deux chutes.

PARC KEMPTON, LAPRAIRIE REUNION DU PRINTEMPS Juillet le 11 au 18 7 — COURSES PAR JOUR — 7

COUPON No 36 Le Monoplan du Devoir Ce coupon et deux autres numérotés consécutivement donnent droit à un MONOPLAN sur versement de 75 sous au bureau du DEVOIR, 336 rue Notre-Dame Est, Montréal.

La Chambre française vote les crédits de guerre

Painlevé obtient une majorité de 382 voix, mais le groupe socialiste s'abstient de voter - Des millions pour combattre les Riffains jusqu'au bout.

Les conditions de paix offertes à Abd-el-Krim ne sont pas divulguées - Les Riffains développent leur attaque

Paris, 10. (S.P.A.) - La Chambre des députés a encloué par une majorité écrasante la politique marocaine du gouvernement. Elle a voté de nouveaux crédits s'élevant à 183 millions de francs pour continuer la campagne contre les Riffains. Le vote a été de 411 contre 29.

Quelques socialistes seulement ont voté avec le gouvernement parce que sa politique reflète les désirs de la nation. Mais le parti en général s'est abstenu de voter, en conformité avec une proposition de M. Léon Blum, afin de maintenir le parti solide, et une centaine de socialistes n'ont pas voté.

Le premier ministre Painlevé a répondu en détail aux critiques lancées à son adresse principalement par les communistes et les socialistes.

Il a ainsi défini la politique de son gouvernement: "Je ne désire pas proférer de menaces, car nous poursuivons une politique de paix. Mais si Abd-el-Krim rejette les conditions qui lui ont été offertes, nous devons répondre à son refus par des actes, non des paroles".

Le premier ministre n'a pas voulu éclairer les députés sur les termes de paix sur lesquels la France et l'Espagne sont tombées d'accord; il ne veut rendre public le texte de l'accord franco-espagnol tant qu'Abd-el-Krim n'aura pas eu l'occasion de l'accepter ou de le rejeter.

La France, a-t-il ajouté, ne communiquera pas les conditions de la paix à Abd-el-Krim et conséquemment elle ne sera pas appelée à entrer en relations avec lui.

La déclaration de M. Painlevé a été accueillie par des applaudissements unanimes, sauf toutefois de la part des communistes et des

quelques socialistes qui se sont abstenus de prendre part à la manifestation.

M. Renaudel a insisté pour que le premier ministre Painlevé parle d'abord de la paix et qu'il fasse la guerre ensuite, disant qu'en 1918 la paix avait été accélérée par la publication des quatorze points de Wilson. Il a dit l'importance de faire connaître les termes de paix afin de couper court à la propagande d'Abd-el-Krim parmi les tribus rebelles. M. Renaudel prouve en faute parce que l'on a dû recourir à des volontaires. Il a souligné les protestations de M. Painlevé lorsqu'il a regretté que la situation permette de faire circuler des rumeurs au sujet de la prise de Taza par les Riffains. Si cette ville n'a pas été prise, a-t-il dit, elle a au moins été évacuée. C'est alors que M. Painlevé a déclaré que les Français récupéraient cette ville dès le lendemain s'ils étaient temporairement forcés de l'évacuer.

A la fin du débat M. Blum a déclaré que son parti s'abstenait de voter sur des appropriations, mais que cette décision n'a pas la même hostilité qu'elle aurait eu au temps de l'administration Poincaré.

LES METHODES DES RIFFAINS

Fez, Maroc français, 10. (S.P.A.) - On rapporte que l'état-major riffain, dans ses plans d'attaque, manifeste une science militaire de plus en plus moderne et que si Taza est encore aux mains des Français, la méthode des Riffains de s'infiltrer durant la nuit à l'intérieur des lignes françaises leur permet de soulever les tribus errantes et de s'approvisionner avec régularité. Cette méthode a obtenu un tel succès jusqu'à maintenant que leur pression devient plus forte et qu'on s'attend à ce qu'ils lancent bien-

tôt une attaque directe vers Fez. Quoique certaines tribus se soient jointes aux Riffains, celles de Taza sont demeurées loyales à la France et elles veulent participer à la défense de la ville si la situation devient critique. Les hommes ont refusé de quitter la ville lorsque les femmes et les enfants se sont retirés à l'arrière. La ville n'est pas encore assiégée, mais la fusillade est vive dans le nord et la défection de certaines tribus constitue en réalité une lutte pour Taza.

On reconnaît l'habileté de l'état-major riffain en ce qu'il n'y a jamais d'action isolée; il y a toujours contact sur toute l'étendue du front et lorsqu'un point faible est trouvé, on fait des diversions afin d'occuper les troupes.

L'infiltration se fait d'abord par un Riffain qui va à un village indigène sur un territoire occupé par les Français. Il tente de persuader les chefs de se joindre à Abd-el-Krim. S'il échoue, il attend l'arrivée d'autres émissaires qui le rejoindront; la nuit suivante pour faire une pression plus forte. Ils vont jusqu'aux menaces et à l'assassinat des chefs qui s'opposent à l'union avec Abd-el-Krim.

L'ACCORD N'EST PAS SIGNE

Madrid, 10. (S.P.A.) - Contrairement à ce qu'on s'attendait, les délégués français et espagnols n'ont pas signé hier l'accord au sujet de la collaboration politique franco-espagnole au Maroc. Cette formalité aura lieu prochainement. Un communiqué officiel dit que le gouvernement français a approuvé l'esprit de l'entente préparée par les experts et qu'on est à rédiger le texte final. La tâche s'est révélée si facile que M. Malvy n'a pas cru retarder son départ pour Paris et il est parti hier soir.

La navigation

LA SUPPRESSION DU SHIPPING BOARD

Washington, 10 - Comme conséquence du refus du United States Shipping Board d'approuver une recommandation de M. L. C. Palmer, président de l'Emergency Fleet Corporation, qui demande la mise en vente de deux cents navires d'acier laissés au rancart depuis longtemps, il est possible que le président Coolidge demande au Congrès de supprimer le Shipping Board et de charger la Fleet Corporation de vendre les bâtiments de la marine marchande du gouvernement américain.

C'est du moins l'avis de plusieurs hauts fonctionnaires que le refus du Shipping Board a surpris. Le Shipping Board a rejeté la recommandation de M. Palmer de vendre les deux cents navires laissés au rancart, à la Boston Iron and Metal Company, de Baltimore, pour la somme de un million trois cent soixante-dix mille dollars.

Par suite du refus du Shipping Board, il est de nouveau possible à M. Henry Ford d'acheter ces navires. M. Ford affirme qu'il a fait son offre dans une lettre mise à la poste à Détroit, lettre qui devait arriver à destination le 30 juin mais que le Shipping Board n'a pas encore reçu.

NEUF CENTES IMMIGRANTS SONT ATTENDUS

Près de neuf cents immigrants, la plupart des fermiers et quelques domestiques, sont attendus à la fin de cette semaine à bord des navires qui arriveront à Québec, Montréal et Halifax. A leur arrivée, ils seront embarqués sur des trains spéciaux du chemin de fer national du Canada pour être conduits à Winnipeg, d'où ils seront envoyés chez des fermiers pour apprendre durant un an ou plus, après quoi plusieurs prendront des fermes qui leur seront allouées.

Le Doric de la ligne White Star-Dominion amène 15 domestiques pour différents points de l'Ontario. Ces femmes qui ont traversé l'Atlantique sous les auspices de la Overseas Settlement of British Women débarqueront à Québec d'où elles seront transportées à différents points de l'Ontario par le Chemin de fer national du Canada.

Un autre parti de 35 immigrants est attendu, qui se rendront dans l'Ontario sous les auspices du British Dominion Emigration Society par convoi du Chemin de fer national du Canada.

Le Chemin de fer national du Canada prendra aussi à Québec quelques touristes qui ont visité l'Europe pour les transporter à Chicago.

L'Antonia, de la ligne Cunard, débarquera à Québec le plus grand nombre de fermiers de la saison, soit 294 Hongrois, Jugo-Slaves, Ukrainiens et Tchéco-Slovaques, qui seront conduits à Winnipeg par convoi du Chemin de fer national du Canada et le service de colonisation de ce même réseau a vu à leur établissement sur des fermes des provinces des prairies.

L'Althona amène un parti de 60 enfants du "Liverpool Sheltering Home" dont 50 seront conduits à Belleville, Ont., et le reste à Toronto sous les soins d'officiers du Chemin de fer national du Canada.

Le service d'immigration de l'Armée du Salut a sur le même navire un groupe de 50 hommes qui seront conduits à différents points de l'Ontario.

DES COLONS POUR L'OUEST

Trois navires sont attendus à Halifax à la fin de cette semaine, dont deux, l'Arabie et le Pittsburgh de la ligne White Star et le Lithuania de la Baltic-American Line. L'Arabie a à son bord 283 passagers de troisième classe, dont 200 sont des aides-fermiers qui seront conduits jusqu'à Montréal par train spécial et de là feront connection avec le Continental Limited, qui les transportera à Winnipeg et à d'autres points des provinces de l'Ouest. Le Pittsburgh et le Lithuania ont ensemble 220 fermiers dont les officiers du Chemin de fer national se chargeront pour les transporter dans l'Ouest.

LES VOYAGES DE VACANCES

C'est généralement pendant les mois de juillet et d'août, qui sont la morte saison des affaires, que se prennent les vacances. On cherche les campagnes fraîches pendant ces mois où la chaleur rend le travail pénible. Depuis quelques années les voyages de quelques semaines en Europe sont de plus en plus prisés. Parmi les passagers du paquebot du Pacifique Canadien qui a appareillé ce matin, le Minnedosa, il s'en trouve plusieurs qui vont passer quelques semaines de vacances outremer.

DE NOUVEAUX COLONS

L'Antonia, de la compagnie Cunard, amène un nombre considérable de passagers de troisième. Parmi les 463 passagers de troisième qui font la traversée à bord de ce paquebot, on compte 294 colons qui s'établiront dans l'Ouest avec l'aide du Chemin de fer national du Canada.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Melita", du Pacifique Canadien, doit arriver à Montréal ce soir. Ce paquebot, qui vient d'Anvers, de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown, fait escale à Québec aujourd'hui.

Le "Metagama", du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec ce soir et à Montréal demain soir. Ce paquebot vient de Glasgow.

Le "Doris", de la compagnie White Star-Dominion, doit arriver à Québec demain matin et à Montréal demain soir. Ce paquebot vient de Liverpool, de Belfast et de Glasgow.

L'Antonia, de la compagnie Cunard, doit arriver à Québec demain matin et à Montréal demain soir. Ce paquebot vient de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

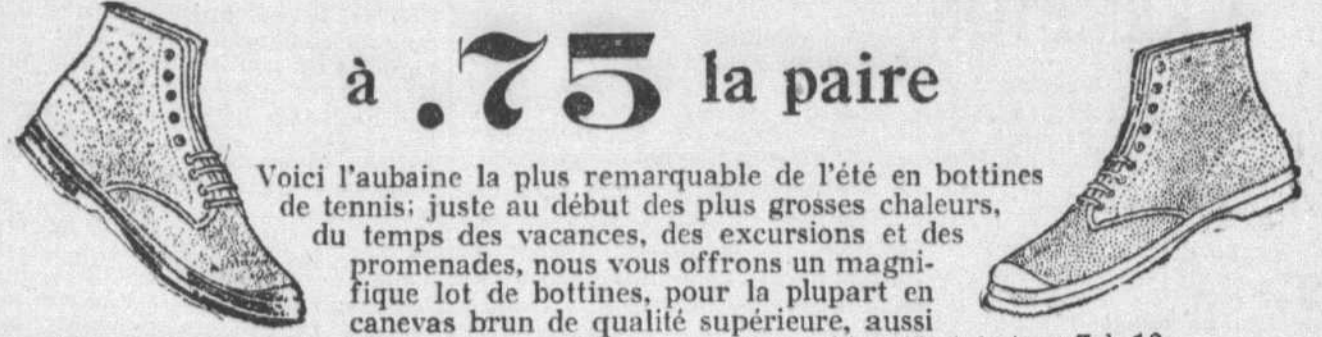
L'Athenia, de la compagnie Anchor-Donalson, doit arriver à Québec, dimanche matin, et à Montréal dimanche soir. Ce paquebot vient de Glasgow, de Moville et de Liverpool.

Le "Mauretania", de la compagnie Cunard, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient de Southampton.

Le "Pittsburgh", de la compagnie Red Star, doit arriver à New-York demain matin. Ce paquebot vient d'Anvers et de Cherbourg.

Samedi -- Dernier Jour de la Grande Fête du Personnel

1000 paires de Bottines de Tennis pour Hommes



à .75 la paire. Voici l'aubaine la plus remarquable de l'été en bottines de tennis: juste au début des plus grosses chaleurs, du temps des vacances, des excursions et des promenades, nous vous offrons un magnifique lot de bottines, pour la plupart en canevas brun de qualité supérieure, aussi quelques paires en noir, blanc et brun et blanc; pointure: 11 à 13, 1 à 4 ou 7 à 10. Notre acheteur a eu la bonne fortune d'acquiescer ces chaussures à un coût insignifiant, ce qui nous permet de vous les offrir à beaucoup moins que le prix du gros. Nous avons toutes les pointures dans le lot, mais pas dans chaque série. Venez de bonne heure faire votre choix.

Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée.

De meilleurs CIGARES à meilleur marché. CIGARES "PROBLEM" de L.O. Grothé; se détaillant 3 pour 25; samedi, la boîte de 50 ... 2.98. CIGARES RULER; valeur de .05 chacun; samedi, la boîte de 50 ... 1.98. CIGARES LA CHAMPETRE; valeur de .05 chacun; samedi, la boîte de 50 ... 1.49. CIGARES LA VALEDA en boîte de métal; dans un papier ciré; .05 chacun à nos comptoirs; samedi, la boîte de 50 ... Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée.

3000 Chemises pour Hommes 1.25. Valeurs de 2.00, 2.50 et 3.00. Ce sont des chemises de la meilleure fabrication que nous offrons à prix réduit pour le temps des vacances. Marques Forsyth, Strand et plusieurs autres de renom. Modèle populaire en tissus domestiques ou importés; nuances unies: mauve, gris, tan et dessins rayés. Encolure: 14 à 17 dans le lot, mais dans chaque série. Achetez de ces chemises et vous économiserez.



Faux-col à même, Faux-col pour assortir, Sans faux-col.

SPECIAUX DU MATIN. 500 COMBINAISONS ATHLETIC POUR HOMMES; ramshack de bonne qualité; bande élastique au dos; grandeurs: 34 à 44; tant que le lot durera, chacune .75. CHAUSSETTES en sole artificielle; nuances: noir, brun, gris, beige, suède; talon et bout de la semelle renforcés; pointure: 9 1/2 à 11; la paire ... 35. Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée.

Patins à Roulettes. pouvant s'ajuster sur chaussures de différentes pointures 1.75. Raquettes de Tennis. de qualité supérieure; corde double renforcée chaque côté; toutes les pesanteurs 4.95. Dupuis Frères - Au deuxième.

Spécial à 12.30 p.m. 375 paires de Bas Golf. en pure laine, pour garçons; nuances: bleu marine, brun foncé, chameau, gris foncé, Oxford et noir; revers de fantaisie; pointure: 8 1/2 à 10 1/2; qualités de .60 et .98 pour ... 39. Pas de commande téléphonique. Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée.

Confection pour Hommes

Complets à 2 Pantalons 26.50. Worsted anglais de haute qualité, bleu à fines rayures ou tweed tout laine; les dernières nuances de la saison; modèle anglais à devant simple ou croisé; très bonne confection; grandeurs: 34 à 42. COMPLETS à 8.95. Encore quelques-uns à ce prix ridicule. Bon tweed de différentes nuances pâles ou foncées; modèle de fantaisie ou ordinaire; grandeurs: 34 à 44. Gilets de Bureau. en toile de belle qualité; nuance crème; régulier 2.50 1.49 pour ... PANTALONS. en duck kaki de bonne qualité; cinq poches, passe-ceinture et bord relevé ... 1.45. Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée.

Complets pour Garçons. de 10 à 17 ans; nouveau modèle; drap Palm Beach de nuances pâles ou foncées; spécial 13.50. Complots à 2 Culottes. pour garçons de 9 à 18 ans; grandeurs: 27 à 36; modèle Norfolk avec 1 culotte bouffante et 1 culotte golf. Tweed homespun uni ou rayé de fantaisie tout laine, nuances pâles ou foncées; valeurs jusqu'à 19.00 pour ... 14.95. Spécial du Matin de 9 à 12 a.m. CULOTTES BOUFFANTES pour garçons de 8 à 15 ans. Duck kaki de bonne qualité; valeur de 1.25 pour ... 89. Dupuis Frères - Au premier.

BROSSES A DENTS; manche en celluloid; régulier 25 - 2 pour ... 35. PATE DENTIFRICE, marque Taylor, régulier 25 - vendredi, 2 tubes pour ... 39. Pas plus d'un lot au même client. Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE. Rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe. J.-N. Dupuis, Président Albert Dupuis, Vice-Président A.-J. Dugal, Dir.-Gérant

LA MORTALITE INFANTILE

Statistiques élaborées que publie le docteur Boucher, sur ce chapitre, dans son rapport annuel.

Le rapport du docteur S. Boucher, directeur du service municipal d'hygiène, contient un chapitre fort intéressant sur la mortalité infantile. Comme nous l'avons dit, hier, le nombre des décès chez les enfants âgés de moins d'un an a été de 3,151, 1924, contre 3,057 en 1923. Néanmoins, le rapport des décès aux naissances est moindre, parce qu'il a été de 146.5 par mille, en 1924, contre 148.92 en 1923. Le rapport des décès, pour la période de 1914 à 1923, a été de 176.7, tandis qu'il a été de 146.5, en 1924.

Le docteur Boucher note avec encouragement cette diminution du taux de la mortalité infantile et il espère que cette tendance s'accroîtra lorsque le nouveau règlement du lait aura été adopté.

LA DIARRHÉE

La principale cause de décès chez les enfants âgés de moins d'un an est la diarrhée, qui fournit une proportion de plus d'un tiers, comme on peut constater par le tableau ci-dessous:

Tableau: Causes de décès 1922 1923 1924. Pneumonie 3.5 3.59 2.95. Broncho-pneum. 7.8 8.47 8.18. Mal de l'estomac. 1.1 1.17 4.22. Diarrhée et entérite. 41.7 37.59 34.46. Malformations 3.1 2.95 2.95. Naissances prém. 6.2 5.92 6.31. Débilité cong. 19.76 20.87 23.96. Méningite simple 2.3 2.00 1.58. Syphilis 1.3 2.78 3.36. Maladies contag. 4.0 5.82 5.83. Autres 9.2 8.50 6.15.

"La proportion des décès par diarrhée et gastro-entérites est aussi élevée que celle des années précédentes et nous la cause principale; ceci démontre une fois de plus la nécessité de hâter l'adoption d'un règlement du lait.

"Les décès dus à la débilité congénitale ont quelque peu augmenté, mais nous ne saurions tirer des conclusions de ce fait, attendu qu'on accepte de compter sous cette rubrique les décès jusqu'à l'âge de 3 mois.

Les variations dans les proportions des décès dus aux autres causes sont de peu d'importance et correspondent à peu près depuis 1922."

ENFANTS ILLÉGITIMES

Le taux de la mortalité infantile chez les enfants âgés de moins d'un an est gonflé par celui de la mortalité des enfants illégitimes qui est excessivement élevé, comme on peut le voir par le tableau suivant:

Tableau: Mortalité des enfants illégitimes. Par 1000. Villes. Nais.-Décès naissances. Montréal. 1923 1092 819 750.0. Montréal. 1924 1114 878 788.1. Bruxelles. 510 85 166.7. Anvers. 550 87 158.1. Paris. 10793 1253 106.1. Aberdeen. 291 86 298.3. Baltimore. 1915 955 281 294.3. Baltimore. 1921 810 104 128.

"Ce tableau fait voir que pour les enfants illégitimes les taux de la mortalité à Montréal ont été de 750 décès par 1,000 naissances en 1923, et 788 décès par 1,000 naissances en 1924. Il fait voir en outre la grande différence qu'il y a avec un certain nombre de villes.

"Cette statistique démontre l'extrême urgence de prendre les mesures nécessaires pour réduire le taux de la mortalité chez ces enfants à un taux normal. Nous ne saurions prétendre qu'il est possible de comparer la mortalité des illégitimes avec celle des enfants légitimes à cause des conditions spéciales dans lesquelles ils sont placés, mais nous pensons qu'il serait

De Leninegrad au Japon en dirigeable

Moscou, 10 (S.P.A.) - Dans les milieux officiels soviétiques on croit que l'établissement d'une route aérienne, par dirigeables, est possible entre le nord de l'Europe et l'Extrême-Orient. Un comité spécial vient de se prononcer favorablement au sujet d'un plan soumis au conseil des commissaires par le capitaine Brouns, d'Allemagne, par l'entremise de l'explorateur arctique, le Dr Fridtjof Nansen.

La route proposée est de Leninegrad au Japon en passant par le golfe de l'Obi, la rivière Léna, le détroit de Behring et l'Alaska. Le voyage, croit-on, durera environ une semaine.

On se propose aussi de faire un voyage d'exploration de la mer Arctique jusqu'à la côte nord de l'Alaska. Le voyage durera environ 14 jours. On construira un dirigeable spécialement pour cette exploration.

Permis de construction

La valeur totale des permis de construction accordés hier à l'hôtel de ville est de \$39,375 dont \$25,100 pour des constructions nouvelles et \$14,275 pour des modifications. Voici la liste des principaux permis:

7ème avenue, quartier Rosemont, une maison formant 3 logements, 25 x 37, à 3 étages; coût, \$5,000. Propriétaire, J.-E. Lortie, 5,180 St-Denis.

Rue Saint-Denis, quartier Ville-ray, une maison formant 3 logements, 25 x 46, à 3 étages; coût, \$8,000. Propriétaire, O. Vincent, 7,364 Saint-Denis.

Boulevard Monk, quartier Saint-Paul, une maison formant 2 logements et un magasin, 27 x 40, à 3 étages; coût, \$6,000; une maison formant 2 logements et un magasin, 22 x 40, à 3 étages; coût, \$4,000. Propriétaire, P. Hébert, 469 Côte Saint-Luc.

Tableau: DES PROPORTIONS. Un autre tableau indique la proportion des décès de 0 à 1 an par rapport au total des décès et le pourcentage des décès en-dessous de 1 an par rapport au total des décès de 0 à 1 an.